



Alternatives et Autogestion

Pour faire vivre et développer les idées construites par Les Alternatifs !

Journées d'été

du 30 août au 1^{er} septembre 2018



À Mulhouse

Centre Sportif Régional Alsace
5, rue Frères Lumière



Demander le programme!

JEUDI 30 août 2018 :

Matinée :

- **Arrivée des un.e.s et des autres**
(Possibilité d'arriver la veille)
- **Visites des lieux d'activités** de la Maison de la Citoyenneté Mondiale (MCM)
 - ✓ Local de la MCM (permanence de nos activités)
 - ✓ Cyber-Projets (des outils informatiques à la disposition du public)
 - ✓ Magasin pour Rien

14H00 – 14H30

Accueil

14H30 – 18H00

Assemblée plénière sur le thème de la Citoyenneté Active avec notamment la participation de Jean-Yves CAUSER, de Mohammad AKBAR, de Françoise MAQUIN qui interviendront au début de ... pour nous parler des expériences menées sur la participation citoyenne, les discriminations, le Vivre Ensemble et le féminisme.

Ces interventions de 3 fois 10 à 15 minutes seront suivies d'un débat animé par Roger WINTERHALTER et d'une synthèse.

19H00

Repas

20H00

Soirée récréative à thème : Les gens du voyage nous font rêver d'un monde sans frontières

- ✓ Avec interventions ... des personnes actives dans ce domaine des gitans.
- ✓ Et ... éventuellement de la musique Tzigane

Vendredi 31 août 2018 :

07H00 – 08H30

Petit-déjeuner

09H00 – 10H00

Présentation de nos invités et partenaires

10H00 – 12H00

Assemblée plénière sur le thème des Solidarités transnationales

Avec notamment la participation de Brigitte CARRAZ et de Hocine TAFERRANT qui interviendront sur actions menées au Pakistan, au Sénégal et au Magherb.

Les interventions de 2 fois 10 à 15 minutes seront suivies d'un débat et ... la séance sera clôturée par une synthèse.

12H30 – 14H00

Repas

14H00 – 18H00

Assemblée plénière sur le thème de L'économie solidaire et distributive

Plusieurs intervenant.e.s nous feront part de leurs réflexions et des actions qui en découlent :

- ✓ Brigitte CARRAZ évoquera l'insertion par l'économie
- ✓ Roger WINTERHALTER parlera du revenu d'existence et de l'économie distributive
- ✓ Jean-Jacques GREINER abordera la question de la dette et notamment des emprunts toxiques
- ✓ Bernard BORRITS qui a promis de participer, interviendra également

Et ... nous espérons la venue de Roland VITTOT qui fera le lien entre le magnifique exemple des LIP et les combats à mener aujourd'hui. Et ... il y aura évidemment place pour un débat et une synthèse.

19H00

Repas

20H00

Soirée récréative meublée de musique, de chants, de slams et ... certains d'entre nous pourront également présenter leurs ouvrages.

Samedi 1^{er} septembre 2018 :

07H00 – 08H30

Petit-déjeuner

09H00 – 12H00

Assemblée Générale d'Alternatives & Autogestion (A&A)

- ✓ Affaires courantes
- ✓ Propositions diverses
- ✓ Débat : L'Europe et les européennes

12H30

Repas et clôture

Cris d'Espoir & Utopies réalistes

à travers les Journées d'Été du Mouvement Alternatives & Autogestion

PREAMBULE

C'est à Mulhouse que se sont déroulées les journées d'été de notre mouvement. Nous nous considérons comme les héritiers du mouvement autogestionnaire qui du PSU (et bien avant les Alternatifs en passant par l'AREV, les rouges et verts) a réussi à garder le cap en créant un petit mouvement certes mais qui reste porteur de grandes idées.

Et dans un monde en panne d'utopies et de projets, il me semble qu'un tel mouvement a toute sa raison d'être. En fait, nous ne nous considérons pas comme les derniers des mohicans mais tout simplement comme porteurs (avec d'autres, certes) d'une idéologie, de valeurs qui se résument à un petit mot magique : AUTOGESTION.

En d'autres termes, nous portons en nous, à travers nos réflexions et les actions qui en découlent des idées forces en affirmant :

- « que toutes les femmes et tous les hommes sont doués et qu'il suffit de le vérifier à l'expérience » ;
- « que celles et ceux qui nous entourent doivent et peuvent devenir acteurs de leur vie » ;
- « que les bulletins de vote qu'on met dans les urnes à intervalles réguliers ne doivent pas rester muets »
- « que les affaires du monde sont les affaires de tout le monde »



- et... que le lien est plus important que le bien.

Ces idées sont en fait des cris du cœur qui nous font vibrer avec passion et détermination. Et... c'est dans cet état d'esprit que notre petite équipe mulhousienne composée de Mohammad, de Brigitte, de Jean-Jacques, de Jean-Yves et de moi-même a accueilli nos camarades venus de loin ou de près.

Oh, nous ne sommes pas nombreux mais (comme on dit) la qualité y est, et... en plus, c'est vrai. Quand parfois je les entends parler, discourir, je me rappelle cette vérité que m'avait transmise mon ami et complice Jean CARBONNEL : « il suffit de regarder autour de soi, d'ouvrir ses yeux et son cœur pour découvrir autour de nous des génies ».

Je tenais à faire ce préalable pour situer le contexte, pour pousser également ce cri du cœur.

Comme le savent beaucoup de camarades, je suis un militant né de la guerre d'Algérie que j'ai faite à l'envers (mais ça c'est une autre histoire) et au retour j'ai adhéré spontanément à un parti, le seul qui à l'époque s'était engagé dans ce combat pour permettre aux Algériennes et aux Algériens de devenir des citoyennes et des citoyens debout, dignes, responsables et respectés.

Et c'est sur de telles bases que j'ai animé pendant près d'un quart de siècle un village alsacien (dans un contexte assez conservateur) où, avec une équipe imprégnée de valeurs autogestionnaires, nous avons tenté et réussi à faire en sorte que les habitant.e.s participent activement à la vie communale (je n'en dirai pas plus, j'ai également écrit un livre à ce sujet).

À la fin de cette épopée assez passionnante, fantastique, mon épouse et complice Brigitte et moi-même et d'autres encore ont voulu démontrer à l'usage que des citoyennes et des citoyens lambda sans beaucoup de moyens, sans pouvoir apparent, peuvent réfléchir ensemble et réaliser ensemble des expériences au quotidien qui démontrent qu'on peut effectivement vivre autrement. Et... c'est donc ainsi que pour démarrer nos journées d'été nous avons présenté :

LA MAISON DE LA CITOYENNETÉ MONDIALE DE MULHOUSE

Un titre ambitieux, certes, mais à la hauteur des valeurs qui nous animent car... car nous estimons, nous affirmons que dans un monde où au mieux on se penche sur le malheur des autres, pour les aider à se relever, il est temps de découvrir qu'il faut se mettre à la hauteur de l'autre, des autres.

Mais je m'arrête là, assez de paroles, revenons à la visite de cette Maison qui se résume à des locaux d'environ 2 x 80 m². C'est donc cette maison qui a été présentée par Brigitte, Lionel et Mireille. Il a été question de la structure, de son origine, de son rôle de support pour le lancement des projets (qui deviennent autonomes), de recherches de subventions entreprises, et surtout des activités menées telles que :



Le magasin pour rien : un lieu où des personnes remettent des objets (en bon état) dont elles n'ont plus l'usage et qui peuvent servir à d'autres. Le magasin est ouvert trois demi-journées par semaine et...

tout le monde (riche ou pauvre) peut y venir et y emmener trois objets POUR RIEN. Cela permet à des personnes de s'équiper par exemple en appareils ménagers, en verres, en vaisselle, en effets vestimentaires etc. C'est aussi un lieu de rencontre animé par une personne haute en couleurs, Mireille, entourée d'une équipe de bénévoles et d'un.e volontaire du service civique, et c'est enfin un moyen de démontrer à l'usage qu'il ne s'agit pas seulement de s'approvisionner de produits parfois utiles, souvent inutiles, qu'on utilise et qu'on jette, pris par une nouvelle et souvent inutile phobie.

Face à ce déferlement de la société de consommation, il s'agit aujourd'hui plus que jamais (sinon on étouffera sous une avalanche d'objets parfaitement inutiles) de récupérer, de recycler, de remettre en circuit, c'est ce que certain.e.s appellent l'économie circulaire et que nous expérimentons à Mulhouse.

Dans la foulée, nous avons également visité **le CYBER-PROJET**, un endroit équipé d'ordinateurs où des personnes viennent se familiariser, se former aux outils informatiques. L'animateur, Lionel, est en train de mettre en place des programmes de formation pour nous permettre de valoriser nos capacités d'accueil et aussi, il faut bien le dire, de nous autofinancer.

Dans ce lieu on fabrique également une petite revue hebdomadaire qui s'appelle l'Écho des Alternatives qui, effectivement, se fait l'écho de certaines manifestations qui sortent en quelque sorte des « clichés » habituels. Cette revue est très appréciée, mais dépend en grande partie d'une ou d'un volontaire qui est embauché dans le cadre d'un service civique et... qui change tout le temps !!!

Nous avons également évoqué d'autres initiatives en cours telles que **les jardins partagés**, un lieu où des personnes venues de différentes structures (ATD Quart Monde, Maison de la Citoyenneté Mondiale, Mouvement des chômeurs...) se rencontrent avec des étudiants et des professeurs d'université, se rencontrent et échangent avec des projets similaires menés de l'autre côté du Rhin (Fribourg en Brisgau en Allemagne, Bâle en Suisse).

Le but était à la fois de se nourrir, mais aussi et surtout de se rencontrer, d'apprendre à vivre ensemble, de mixer en quelque sorte les publics, le projet étant animé par ce qu'on appelle un porteur de projet qui est en l'occurrence Valérie.

Ce détail, qui n'est d'ailleurs pas un détail, est important : un projet s'élabore, se construit, se pérennise à travers un porteur de projet entouré d'une équipe de personnes motivées.

C'est dans cette même ligne de pensée que nous avons présenté **LE GROUPE DE CHOMEURS ET PRECAIRES**.

Ce groupe fait partie d'un mouvement national qui s'appelle le MNCP, le Mouvement National des Chômeurs et Précaires. Ce groupe est animé par André, Dédé pour les intimes. Il est déterminé, passionné, hors norme en quelque sorte. Lui aussi est entouré d'une petite équipe.

- Il organise au moins deux réunions par semaine pour permettre à des personnes frappées par le chômage, souvent exclues par la société, de s'exprimer, de chercher et parfois de trouver des solutions à leurs problèmes ;

- il y a des permanences d'accueil pour recevoir et accompagner par exemple les personnes qui ont des problèmes au niveau de la CAF ou de Pôle Emploi ;
- il y a des distributions de tracts devant Pôle Emploi ;
- il y a des rencontres avec les représentants de Pôle Emploi, de la CAF, du Conseil Départemental ;
- il y a aussi le lien, le partenariat avec SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage) qui est animé par Brigitte accompagnée des personnes privées d'emploi.

Il était également question d'initiatives intéressantes telles que les **Services Solidaires** (une sorte de Banque du Temps), une initiative où l'on échange (ou non) des heures de services des un.e.s au profit des autres sans d'ailleurs être obnubilé par la réciprocité (on donne, on reçoit, mais on ne redonne pas toujours).

Ce projet a été mis en veilleuse manque de « porteur de projet ». Il a été évoqué pour démontrer que parfois il faut aussi avoir conscience de ses limites. Tout n'est pas toujours réalisable, on peut parfois plus tard reprendre l'idée ou pas, mais il ne s'agit pas de se sacrifier mais de se passionner, et, pourquoi pas, de se faire plaisir.

Dans la foulée, nous avons évoqué **l'expérimentation d'une monnaie complémentaire : LA CIGOGNE**. Elle vole en quelque sorte de ses propres ailes. La Maison de la Citoyenneté Mondiale a lancé l'idée et une association autonome a été constituée dans le but d'apprendre à échanger, à créer des cercles vertueux (entre consommateurs, vendeurs, producteurs) et à ignorer la spéculation.

Nous avons également évoqué toute une série d'initiatives menées dans le cadre de la Maison de la Citoyenneté Mondiale telles que

- les débats citoyens
- les partenariats avec les Citoyens du Monde, le réseau RITIMO, le CAC (Collectif des Actions Citoyennes), Vox Public ;
- les initiatives prises pour nous permettre de nous enrichir de nos diversités et vivre ensemble avec notamment un projet sur les discriminations ;
- les actions au niveau des solidarités transnationales (qui ont été reprises le 2^{ème} jour de nos journées d'été) ;

etc. etc. et j'en oublie certainement, mais l'essentiel était de démontrer qu'en quelque sorte tout est lié : la citoyenneté active, du vivre ensemble aux solidarités d'ici et d'ailleurs et à l'économie solidaire et distributive (sur laquelle on reviendra par la suite).

La tournée s'est terminée par la visite d'une autre action initiée par la MCM et devenue autonome. Il s'agit d'un **RESTAURANT SOLIDAIRE** sous forme associative : **LA TABLE DE LA FONDERIE**.

Comme son nom l'indique, le nom solidaire est au cœur du projet.

Solidaire parce qu'il fonctionne sous forme de chantier d'insertion qui permet à des salariés en contrat à durée indéterminée (un cuisinier et une coordinatrice)



d'encadrer des personnes bénéficiaires du RSA de bénéficier de contrats d'insertion de 24 heures par semaine pour une durée de deux ans ;

Solidaire encore parce que c'est un vrai restaurant agréable, spacieux, où on peut manger des repas (entrée, plat de résistance et dessert) à des prix variables : 11 €, 6 € et... gratuit. Les personnes ayant les moyens payent 11 €, celles qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté payent 6 € (les justificatifs ne sont pas exigés) et celles qui n'ont rien ou pas grand-chose peuvent bénéficier de repas dits « suspendus » ou gratuits pour être précis sur présentation de tickets délivrés éventuellement par les associations partenaires. Les tickets sont financés par des visiteurs qui payent par exemple 17 € au lieu de 11 €, et à titre indicatif, nous avons en permanence une centaine de tickets repas « suspendus » à distribuer.

Et c'est ainsi qu'à la même table il y a des personnes qui payent 11 € (ou même plus), 6 € et rien, tout en ayant la même chose dans l'assiette. À mon avis, il s'agit d'une expérience reproductible à volonté.

C'est dans ce contexte, en nous ayant en quelque sorte mis l'eau à la bouche que nous avons entamé le programme prévu pour les journées d'été.

Le premier thème portait sur

LA CITOYENNETÉ ACTIVE

Divers intervenants prirent tour à tour la parole. Moi-même j'ai tenté de transmettre ma volonté et ma détermination pour faire changer les choses. L'utopie n'est pas une illusion, il est nécessaire de rêver et donner envie, partager le rêve.

Et pour illustrer cette démarche qui consiste à démontrer que les minorités qui réussissent souvent à renverser et à mettre en cause l'ordre établi et que c'est parfois à cause d'un petit « rien » que tout devient possible, nous avons écouté un petit poème intitulé « le poids de rien » :

« Dis-moi combien pèse un flocon de neige ? » demande la ménagerie charbonnière à la colombe.

« Rien d'autre que rien », fut la réponse.

Et la ménagerie raconta alors à la colombe une histoire :

« J'étais sur la branche d'un sapin quand il se mit à neiger. Pas une tempête, non, juste comme un rêve, doucement, sans violence. Comme je n'avais rien de mieux à faire, je commençais à compter les flocons qui tombaient sur la branche où je me tenais.

Il en tomba 3 751 952.

Lorsque le 3 751 953^{ème} tomba sur la branche -rien d'autre que rien comme tu l'as dit-, celle-ci cassa ».

Sur ce la mésange s'envola. La colombe, une autorité en matière de paix depuis l'époque d'un certain Noé, réfléchit un moment et se dit finalement : « Peut-être ne manque-t-il qu'une personne pour que tout bascule et que le monde vive en paix ».

Et si c'était vous ? »

En prenant connaissance de ce poème chargé de sens et de valeurs, Jean-Yves nous a cité un **exemple d'un lycée expérimental de Saint-Nazaire**.

Il nous a notamment parlé du vécu d'une lycéenne qui, après avoir été victime de pratiques qu'il a qu'il a qualifiées de monstrueuses, d'obsolètes et d'indécentes a ensuite intégré l'Éducation Nationale pour l'orienter autrement. Selon lui, la citoyenneté est basée sur 3 notions importantes à savoir la liberté, l'exigence et la reconnaissance.

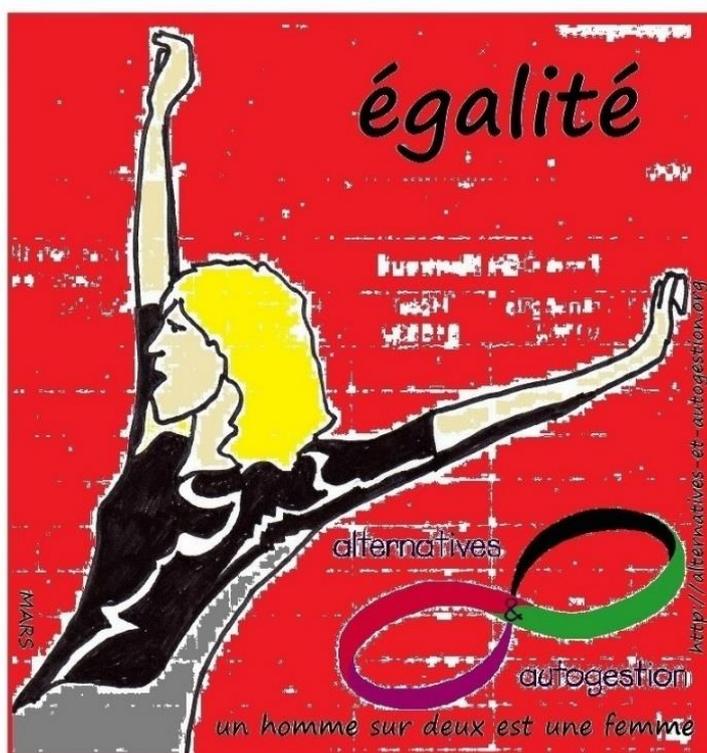
Nous avons ensuite poursuivi notre réflexion en abordant la question de :

LA CITOYENNETÉ ACTIVE ET FÉMINISME

Et Françoise ne s'est pas privée de nous lancer certaines vérités, certaines réalités. Son exposé était dense, étayé par des arguments solides, etc. et au lieu d'essayer d'en tirer quelques éléments significatifs, je propose aux lecteurs de prendre connaissance du texte de son intervention :

Les Femmes ont acquis, depuis peu bien sûr, les mêmes droits que les hommes, on pourrait croire qu'il n'est pas nécessaire de faire une analyse genrée de la situation. Il y a égalité formelle, y a-t-il égalité réelle dans l'exercice de la citoyenneté ? Comme la citoyenneté dépend des conditions de son histoire, allons y faire un petit tour.

En 1791 les Constituants établirent que « pour participer à la vie politique, que ce soit par le suffrage, par un mandat électif, par un poste gouvernemental ou par une fonction dans l'administration publique, il fallait être *citoyen actif*. Pour être citoyen actif, il fallait être français, de sexe masculin, être âgé de vingt-cinq ans accomplis, être propriétaire ou jouir de revenus élevés, ne pas être dans un état de



domesticité. Toutes conditions qui ne pouvaient être remplies que par les membres masculins de la classe bourgeoise, les Femmes, les pauvres sont exclus. Quand Olympe de Gouge a voulu introduire « la citoyenne » dans la déclaration des droits humains dits de « l'homme », elle fut guillotinée. Nous nous relevons d'un lourd passé discriminatoire.

La citoyenneté s'exerce d'abord dans le droit de vote, conquis très tard pour les femmes, dans le milieu du 20^e siècle, et le droit à l'éligibilité. Il a fallu faire une loi à discrimination positive : loi sur la parité, pour que l'égalité commence à être effective. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres, nous, les Femmes, avons été exclues de l'espace public et notre réintégration n'est pas simple.

Une petite parenthèse : ce que je dis des Femmes est tout aussi valable pour les étrangers, les étrangères. Voir le mal qu'a la France d'accorder le droit de vote même partiel aux personnes étrangères vivant en France.

Où s'enracine la citoyenneté pour qu'elle soit active ou non, où prend-elle corps ? Pourquoi est-ce plus difficile pour les Femmes ? Elle dépend des postures de chacun-e, dans la vie quotidienne, dans les groupes informels d'abord et ensuite dans des groupes constitués en associations par exemple.

Notre citoyenneté est active lorsque les prises de pouvoir sont maîtrisées dans ces groupes et ce n'est pas une mince affaire. Vérifier : ceux qui s'imposent sont peu nombreux, toujours les mêmes, ils sont sûrs d'eux et n'écoutent pas les autres. C'est la posture du dominant. Notre citoyenneté est active lorsque dans une réunion mixte nous nous créons un espace de paroles. Vérifier : le nombre de prises de paroles des hommes et des femmes, leur longueur respective, le nombre de fois qu'on coupe la parole à une femme... Là même où les conditions d'exercice de la citoyenneté devraient être des plus favorables.

Notre citoyenneté est active lorsque nous imposons une réflexion sur l'égalité, le respect, le pouvoir, etc... Des sujets qui fâchent... Je cite à cet égard une expérience que j'ai relevée dans le cadre **des études de genre à Genève et relatées par Catherine Monnet** : « sur 76 sujets proposés par le groupe analysé, 29 sont proposés par les hommes et 47 par les femmes. Or sur ces 47 sujets seuls 17 feront l'objet d'une discussion réelle alors que la majorité des sujets proposés par les hommes ont fait l'objet de discussion. Que s'est-il donc passé ? Comment une telle perte peut-elle avoir eu lieu ? Pourquoi les femmes n'ont-elles pas réussi à faire en sorte que leurs sujets soient repris et discutés ? Cette étude fait 28 pages (un raccourci joint en annexe) et je vous la conseille à la lecture, c'est édifiant et on comprend bien pourquoi la question des « postures » de chacun, chacune est primordial.

Oui, la question des postures de chacun, chacune, dans le champ de la citoyenneté active est déterminante. Pour que l'égalité réelle existe et que la citoyenneté puisse se faire, il faut :

- 1- créer des alternatives concrètes d'animation,
- 2- poser comme primordiale la place des Femmes dans toutes les instances et y réfléchir ensemble, comme nous le faisons ici par cet intitulé : « citoyenneté active et féminisme »

Ce que j'ai tenté de dire ici, c'est qu'il n'y aura aucune loi, aucun règlement qui donnera aux Femmes l'espace d'une citoyenneté active. Elle devra se construire petit à petit avec les hommes qui en seront aussi les bénéficiaires. Cette construction se fera grâce à d'autres pratiques et grâce à une réflexion conjointe dite « genrée ».

Peut-on parler de citoyenneté inactive ? Disons simplement que le bulletin de vote ne suffit pas à la démocratie ; et que la citoyenneté au sens d'exercice partagé de la souveraineté d'un peuple, ne peut pas s'accommoder de la simple désignation de représentants. Cela vaut selon moi la peine de se battre pour que cet outil officiel de citoyenneté active se mette en place dans de bonnes conditions, à savoir celles prévues par la loi. Arche Agglo, Valence Romans Agglo et Rhône Crussol communauté de communes mettent en place un conseil de développement commun, mais pas du tout dans le sens d'une vraie citoyenneté active ; il y a là un combat essentiel à mener.

Si tu veux des infos ? Jo Di Girolamo

En République, tout individu, quel que soit son "genre", égal en droits et en devoirs, est supposé(e) être UN(E) CITOYEN(NE). Certes, la "Monarchie républicaine", trouvaille libérale de notre temps, réduit à l'état de "sujet", tout individu, sauf le "Roi-Président". Même les soi-disant "Élus de la Nation", tous représentants de minorités vaniteuses, ne pèsent pas plus qu'une crotte de mouche devant les "ordonnances" et le bon vouloir du monarque. Les péroraisons des assemblées, aussi bien que les gesticulations des gens de "gauche" d'ailleurs, ne sont qu'alibis pseudo "démocratiques", au totalitarisme de la situation.

C'est pourquoi, personnellement je me considère comme un "CITOYEN ACTIF" quand je refuse de voter pour élire un faux "président de la fausse république" ou quelque lézard d'assemblée qui me propose la lune. Et plus même, Je m'en explique. D'ailleurs, je ne reconnais à ces personnage aucun droit à penser, parler, décider pour moi et à me "commander". Le vrai problème reste que : bien qu'une majorité de Français répudient en ne votant pas, ce système, nous restons englués dans les "Rapports hiérarchiques de Pouvoirs", dans la soumission à "l'autorité" fut-elle usurpée, dans la "délégation de pouvoir" et dans une société où le "riche", le "financier", fait la pluie et le beau temps sans recevoir le coup de pied au cul qu'il mérite. Toujours protégé qu'il est par les abus du droit de "propriété", d'une "liberté qui s'autorise à piétiner la vie et exploiter les êtres humains, à détruire la société.

Dans un tel système, je peux avoir l'illusion d'être un "citoyen actif" le court instant où je mets un bulletin de vote dans une urne, mais comment accorder encore le moindre crédit "démocratique" à une telle comédie ?

Le grand problème de l'autogestion, (Galvaudée déjà du temps où Rocard disait la vouloir) C'est : Quand allons-nous l'OSER ? Le doc qui me semble le plus indicateur de ce que sont les conseils de développement c'est le texte de loi (PJ) qui les encadre. Il est court mais demande une lecture en profondeur (longtemps et collectivement) parce que ces conseils ne correspondent à rien de connu ou de véritablement existant ; la Coordination Nationale des Conseils de Développement en parle dans son Vademecum (PJ) mais elle parle de l'existant, des conseils existant qui sont généralement assez éloignés de ce que la loi préconise. C'est un peu normal parce que cette coordination défend ses adhérents et n'est pas trop regardante du respect plus strict d'une loi qui si on la prend à la lettre est assez révolutionnaire. Beaucoup de ces conseils de développements ne sont pas pour moi des conseils de développement.

Cette loi rompt radicalement avec notre système politique et aussi notre culture politique. C'est ce qui explique selon moi que les conseils de développement "ne fassent pas recette", ni côté élus, ni côté militants, ni bien sûr chez les lambda. Ce qui explique aussi que les conseils en place ou qui se mettent en place comme celui commun à Arche Agglo, Valence Romans Agglo et Rhône Crussol Communauté de Communes soient illégaux. Ce dernier n'échappant pas à la règle. Étant même un modèle du genre en matière d'évitement de ce que dit la loi.

La rupture avec notre système politique que représente les conseils de développement se situe à plusieurs niveaux et c'est une modification en profondeur de la gouvernance. Sans remettre en cause l'existant de la vie et de l'organisation politique, ces conseils de développement rajoutent un ingrédient détonant qui transforme en profondeur le champs politique :

- On est plus dans la gestion rythmée par les alternances mais dans la construction du projet de société, par tous les acteurs, localement sur un territoire donné. C'est la mise en musique pratique et concrète du penser global agir local. Et c'est donc une vision politique d'une mondialisation qui prend sens et corps au local sur les territoires de vie.
- Tous les acteurs, dans leur diversité, différences, divergences, s'appliquent à élaborer ensemble un projet de territoire.
- En deux mots, l'élaboration d'un projet par les acteurs qui le compose, c'est à partir de l'observation et l'analyse de leur territoire, ressources, activités, problématiques etc. et la prise en compte des enjeux globaux , notamment écologiques et humains, le problème de la durabilité même de nos sociétés , se projeter ensemble sur du long terme , faire émerger une vision , une planification ,de grands axes d'actions concrètes à mener ensemble sur leur territoire. Les plan climats (PCAET) étant bien évidemment inclus dans ces réflexions-actions.

La citoyenneté n'est pas en dehors de l'institution, elle prend le pouvoir, son pouvoir, celui qui n'est pas à conquérir mais à activer. Les élus locaux, par cette loi, se trouvent devant une double obligation : celle d'élaborer un projet pour leur aggro ou com com (pas de la tarte !) mais aussi celle d'accueillir le pouvoir citoyen (pas de la tarte non plus!) : le bureau spécialisé, projet papier glacé béni en réunion publique éducative après coup, cède le pas au comité de pilotage citoyen : On pense et on décide ensemble, on agit ensemble.

C'est une utopie qui s'inscrit dans la loi Les conseils de développement et les élus locaux se trouvent mariés qu'ils le veulent ou non ; les élus ayant l'obligation de les créer Libres et indépendants...Mais les conseils ayant obligation de n'utiliser cette liberté que pour exercer leurs missions. Les conseillers communautaires ont obligation d'étudier et débattre le rapport d'activité, les avis et proposition du conseil citoyen. La prérogative décisionnaire des élus n'est pas remise en cause mais elle est encadrée, surveillée, contrôlée, mise en pleine lumière ; elle est assistée, aidée, soutenue par le bureau d'étude citoyen que sont l'ensemble des acteurs du territoire.

Bon ! donc deux doc en PJ ; Distinguer les citoyens actifs exige de déterminer des critères permettant d'identifier et d'évaluer leur participation au sein de la collectivité. La citoyenneté active se définit davantage par un mode de comportement civique et une participation à la vie de la cité que par un statut juridique lié à la nationalité ou à l'âge. L'activité citoyenne peut s'inscrire dans un contexte professionnel, politique ou personnel avec une portée locale, régionale, nationale ou encore internationale.

LA CITOYENNETÉ ACTIVE S'INSCRIT DANS UNE DE CES TROIS VALEURS FONDAMENTALES :

LA CIVILITÉ

Attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens, mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public. C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

LE CIVISME

Consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

LA SOLIDARITÉ

Correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité.

La citoyenneté est à la fois jouissance de la chose publique (*la res publica*) et participation active aux affaires publiques ; la *civitas* est à la fois droit de cité et concitoyenneté. Dans son acception moderne la citoyenneté contemporaine a à voir avec les valeurs fondamentales que sont la démocratie, la liberté, la tolérance, la laïcité ; elle se veut active, vigilante, soucieuse du respect des droits de l'homme dans le monde, de la défense des opprimés et de l'expression de la solidarité. Quant à la citoyenneté scolaire entendue comme « apprentissage de la vie en collectivité », elle est essentiellement définie dans les textes officiels comme, apprentissage de la « *prévention des incivilités et de la violence, apprentissage du respect du travail des élèves et des éducateurs pour combattre la violence et ceux des hommes et des institutions (les pompiers, la police, la justice) qui œuvrent à la vie civile.* » On notera ici la contiguïté citoyenneté, violence et institutions chargées du maintien de l'ordre.

La question « De quels facteurs dépend l'exercice de la citoyenneté », donne à lire que la citoyenneté s'exerce effectivement ; dans les faits elle est plus ou moins active (puisqu'on parle de citoyenneté passive). La citoyenneté s'exerce d'abord dans le droit de vote qui fonde sa dimension juridique. Elle s'exerce dans des lieux publics privilégiés (mairies, hôpitaux, sécurité sociale, agence pour l'emploi). Son exercice implique des partenaires, maires, préfets, administrateurs, préposés des différentes administrations, agents de l'ordre... On notera au passage que c'est dans ce type d'espace que différents facteurs qui relèvent des images et représentations (traits ethno typiques, noms propres à consonance étrangère, lieux de résidence...) peuvent parasiter l'exercice de la citoyenneté. Et quand à tous ces facteurs vient s'ajouter le déficit linguistique, on peut comprendre que, parfois, la citoyenneté soit mal vécue. L'exercice de la citoyenneté comporte une dimension essentiellement sociale et se caractérise par une action transitive sur autrui et sur la société (participer pour changer les choses : dénoncer, prendre position, manifester sa solidarité, etc.). C'est pourquoi les savoirs scolaires à faire acquérir me semblent pouvoir être corrélés avec les comportements citoyens tels qu'ils peuvent être inférés des textes officiels portant citoyenneté. Il importe de rappeler que les textes officiels qui constituent ainsi la citoyenneté en **nouveau savoir à enseigner** proposent un véritable programme d'éducation à la citoyenneté : les compétences à développer en matière de citoyenneté sont nettement identifiées. Il est question de **savoirs** (organisés autour des principes fondamentaux constitutifs de la démocratie, connaissance des règles de morale, des droits et des

devoirs des collégiens, réflexion sur les notions de tolérance, de laïcité et de racisme, de liberté, de justice), de **valeurs** (organisation de débat d'idées autour des notions de tolérance, laïcité, solidarité, racisme...), des **pratiques** (rédaction de charte, organisation de débats, visite aux malades, expression concrète de la solidarité avec les malades et les démunis).

Cette croyance en l'égalité des droits fut fortement ébranlée lorsque, en 1789, l'Assemblée nationale approuva un document sur les droits fondamentaux, en le désignant sous l'intitulé de « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Il y eut des protestations véhémentes de la part de quelques femmes engagées dans un combat déjà féministe, qui considéraient cet intitulé comme discriminatoire, et l'une d'entre elles, Olympe de Gouges, présenta le projet d'une « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ». Comme elle avait eu l'imprudence d'écrire, dans la présentation du projet, qu'elle le dédiait à la reine Marie Antoinette, l'Assemblée, indignée, n'en prit pas connaissance et, plus que cela, dénonça l'auteur en tant qu'ennemie de la Révolution, laquelle fut condamnée à la peine de mort et guillotinée.

En 1791, l'Assemblée approuva la première Constitution française, dont certains articles déformaient déjà considérablement l'idée de citoyenneté en tant qu'expression de l'égalité et du droit de participation politique. Reprenant l'ancienne différenciation romaine entre *citoyenneté* et *citoyenneté active*, « Reste que ce principe s'est appliqué de manières fort différentes. La communauté des citoyens est historiquement née en France sous la forme d'une communauté des propriétaires et chefs de famille, alors seuls considérés comme autonomes et responsables, c'est-à-dire pleinement « humains ». Après avoir proclamé l'universalité du citoyen, les révolutionnaires français ont introduit la distinction entre la citoyenneté, accordée à tous, et l'exercice politique de la citoyenneté, réservé à certains. ».(p. 145)

À partir de l'adoption de la Constitution, la citoyenneté a continué à réunir l'ensemble des personnes liées juridiquement à l'État, mais a cessé d'être un symbole de l'égalité de tous et, avec la distinction entre citoyens communs et citoyens actifs, a dès lors désigné une nouvelle classe de privilégiés.

Pour conclure, la citoyenneté, dans sa conception moderne, est plus qu'une dimension juridique liée aux droits politiques. Comprenant les droits politiques, elle implique également l'exigence de respect et de réalisation de tous les droits fondamentaux de la personne humaine, qui sont les mêmes pour tous les êtres humains, sans aucune discrimination. Être citoyen et exercer la citoyenneté signifie voir respecter sa dignité humaine et respecter celle des autres, travailler en permanence pour le bien commun, en exigeant le respect des droits individuels de tous, sans égoïsme, sans préjugés ni discriminations, dans un esprit de solidarité.

Exercer la citoyenneté signifie défendre ses propres droits et chercher à les rendre effectifs, en respectant les droits des autres et en contribuant à ce que lesdits droits soient également réalisés. Exercer la citoyenneté signifie agir solidairement au sein de la communauté, en assumant des responsabilités et en participant activement aux décisions d'intérêt général. Enfin, exercer la citoyenneté signifie chercher, par des moyens pacifiques, la construction d'une société juste et démocratique, où la personne humaine, considérée universellement, est la première des valeurs et où tous sont libres et égaux en dignité et en droits.

LA REPARTITION DES TACHES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE TRAVAIL DE LA CONVERSATION (extraits)

Cette étude faite par Corinne Monnet a été réalisée en 1997 dans le cadre des études de genre à Genève. Elle a été publiée dans les Nouvelles Questions Féministes Vol.19 en 1998. Elle comporte 28 pages.

...Contrairement à l'impression première que l'on a, la conversation n'est pas une activité à laquelle on se livre spontanément ou inconsciemment. Il s'agit d'une activité structurée, ne serait-ce que par son ouverture, ses séquences et sa fermeture, et elle a besoin d'être gérée par les participant-e-s. Nous parlerons indifféremment de conversations, de dialogues ou de discussion fixé à l'avance et que ces conversations sont en principe égalitaires...

La conversation est une forme fondamentale de communication et d'interaction sociale. Elle établit et maintient des liens entre les personnes, mais c'est aussi une activité "politique", c'est-à-dire dans laquelle il existe des relations de pouvoir. Dans une société où la division et la hiérarchie des genres est si importante, il serait naïf de penser que la conversation en serait exempte...

LA LONGUEUR DES CONTRIBUTIONS

Nous nous référons constamment au modèle de conversation décrit par Sacks H., Schegloff E. et Jefferson G. en 1974.

...Selon l'opinion communément admise, ce sont les femmes qui parleraient plus que les hommes. Le stéréotype de la femme bavarde est certainement, en ce qui concerne la différence des sexes et la conversation, l'un des plus forts et des plus répandus. Paradoxalement, c'est aussi celui qui n'a jamais pu être confirmé par une seule étude. Bien au contraire, de nombreuses recherches ont montré qu'en réalité, ce sont les hommes qui parlent le plus... Ce n'est pas en comparaison du temps de parole des hommes que les femmes sont jugées bavardes mais en comparaison des femmes silencieuses (Spender, 1980). La norme ici n'est pas le masculin mais le silence...

Si la place des femmes dans une société patriarcale est d'abord dans le silence, il n'est pas étonnant qu'en conséquence, toute parole de femme soit toujours considérée de trop. On demande d'ailleurs avant tout aux femmes d'être vues plutôt qu'entendues, et elles sont en général plus observées que les hommes (Henley, 1975) ...On voit

Chérie ! J'ai terminé mon article sur le féminisme. Tu pourras me dire ce que tu en penses, s'il te plaît, quand tu auras fini ton repassage ?



bien déjà ici que ce n'est pas la parole en soi qui est signifiante mais le genre. Une femme parlant autant qu'un homme sera perçue comme faisant des contributions plus longues. ... Quel que soit le comportement en question, le double standard tendra à donner une interprétation à valeur positive pour un homme et négative pour une femme. Nous verrons que si les hommes peuvent donc parler autant qu'ils le désirent, les femmes, elles, pour la même attitude, seront sévèrement sanctionnées... Une étude de Sadker & Sadker (Graddol & Swann, 1989) portant sur cent classes montre que les garçons parlent en moyenne trois fois plus que les filles. Qu'il est aussi huit fois plus probable que ce soient des garçons qui donnent des réponses sans demander la parole alors que les filles, pour le même comportement sont souvent réprimandées...

LES PRATIQUES CONVERSATIONNELLES DES HOMMES

1. Interrompre les femmes

Pour l'étude des interruptions, je me servirai surtout du texte de West et Zimmerman qui se trouve dans Language and Sex de Thome & Henley... Les interruptions sont des intrusions ... dans la structure interne de l'énoncé de la locutrice/du locuteur, qui peut ne pas avoir fini du tout son tour. Elles sont donc des violations des procédures de tour et n'ont pas de fondement dans le système. West et Zimmerman disent qu'elles montrent un réel déni d'égalité d'accès à l'espace de la parole.

J'en viens maintenant à l'étude proprement dite portant sur des dialogues enregistrés dans des lieux publics d'une communauté universitaire... Les interruptions apparaissent comme systématiques dans les dialogues mixtes...

Dans 96% des cas, ce sont les hommes qui interrompent les femmes. ... Après avoir refait une étude dans des conditions différentes portant sur cinq conversations mixtes avec des personnes qui ne se connaissaient pas du tout, West et Zimmerman retrouvent toujours, à peu de chose près, les mêmes résultats.

Le cas de dialogue mixte où il y a le plus d'interruptions se passe entre une femme assistante, de statut donc plus élevé que celui de son interlocuteur, et un étudiant. C'est ici aussi qu'elles ont trouvé les deux seules interruptions dues à une femme. Dans une autre étude faite par West (1984), portant sur des interactions entre médecins et patients, il ressort que le genre constitue un statut plus important que la profession. Les patientes femmes sont interrompues par les médecins hommes, mais les médecins femmes sont aussi interrompues par les patients hommes. Une femme reste donc une femme quel que soit son statut professionnel.

2. Imposer silence aux femmes

... En mixité ce sont les femmes qui ont tendance à tomber dans le silence, surtout après avoir été interrompues. West & Zimmerman ont aussi ausculté de plus près ces silences. Elles ont trouvé que 62% des femmes étaient silencieuses après trois types de stratégies conversationnelles masculines : les chevauchements, les interruptions et les réponses minimales retardées... signalant alors pour la locutrice et ses paroles désintérêt et inattention... Dans les dialogues mixtes étudiés, aucune femme ne s'est plainte de se faire interrompre. Quand l'homme s'est fait interrompre, il n'a du reste pas observé de silence par la suite. En mixité, les femmes font des pauses environ trois fois plus longues qu'en non mixité, que ce soit après une interruption ou une réponse minimale retardée...

Mais si nous voulions pleinement analyser le silence des femmes, il nous faudrait examiner aussi le langage qui les exclut et les dénigre (Spender, 1980). D'autre part si les femmes ne sont requises dans la

conversation que pour soutenir le discours masculin, il devient compréhensible qu'elles restent silencieuses (Spender, 1980). Les hommes empiètent systématiquement sur le droit des femmes à achever leur tour de parole et leur dénie un statut égal comme partenaires conversationnelles. West & Zimmerman font d'ailleurs l'analogie entre ces dialogues femme/homme et les conversations enfant/adulte où l'enfant n'a qu'un droit limité à la parole ...

Conclusions auxquelles arrive West

"Les interruptions masculines constituent des parades de pouvoir et de contrôle à l'intention des femmes. Les interruptions sont "de fait (et non pas uniquement au plan symbolique) un moyen de contrôle"... Les interruptions sont un trait caractéristique des interactions femmes/hommes. Elles sont asymétriques et dépendent clairement du genre.

LE CHOIX DES SUJETS

...Pamela Fishman relève l'introduction de 76 sujets lors des conversations qu'elle a analysées. 29 sont proposés par des hommes, 47 par des femmes. Sur ces 47 seuls 17 feront l'objet d'une réelle discussion. Que s'est-il donc passé à faire en sorte que leurs sujets soient repris et discutés ? ...

West observe dans le détail le déroulement de la conversation après que les hommes aient interrompu les locutrices. Elle constate que les interruptions masculines sont suivies premièrement d'une continuation du discours de la part des hommes, tandis que les femmes se retirent, et deuxièmement, d'une non-récupération de la part des hommes des paroles de l'interrompue. En ne sauvant pas l'énoncé de l'interlocutrice, les hommes ne cèdent donc pas la priorité ; en reprenant le leur, ils s'emparent du rôle de locuteur et rendent leurs paroles prioritaires. Les femmes interrompues renoncent donc majoritairement à se défendre en dépit de la violation flagrante faite à leur droit à la parole. Par toutes ces intrusions, les hommes parviennent à imposer leur propre sujet aux dépens de celui des femmes... Les silences des femmes signalent qu'une règle communicative n'a pas été respectée et que l'interruption est ressentie comme importune.

LES PRATIQUES CONVERSATIONNELLES DES FEMMES

... Fishman remarque tout d'abord que les femmes, lors de l'interaction posent deux fois et demie plus de questions que les hommes. ... Les hommes interrompent et se servent de réponses minimales retardées pour montrer leur désintérêt chronique et ils posent également très peu de questions...Mais Fishman ne s'arrête pas là et se demande pour quelle raison ce sont les femmes qui participent de cette manière au dialogue. En se servant de son expérience personnelle, elle constate que poser une question rend la tentative d'interaction plus probable, réduisant ainsi le taux d'échec. Car poser une question demande une réponse de la part de l'interlocuteur. De la même façon, les femmes usent deux fois plus souvent que les hommes de "tag questions" (comme "tu sais quoi ?" ou "d'accord ?") qui leur servent à mieux assurer leur droit de parole.

Cette attitude permanente de soutien et d'encouragement de l'interaction, manifestée par ces pratiques stratégiques utilisées par les femmes, a pour conséquence directe que parmi les 29 sujets introduits par des hommes, 28 d'entre eux sont repris et développés. Ceci montre bien que l'enjeu se situe sur le plan du travail exigé pour qu'une conversation puisse se dérouler. Ce travail n'étant pas fait par les hommes, les femmes n'arrivent pas à imposer leurs sujets...

Penser qu'il est dans la "nature" des femmes d'avoir un style coopératif par exemple a pour conséquence d'obscurcir leur réel travail pour mieux le nier. "Le travail n'est pas vu comme ce que font les femmes, mais comme faisant partie de ce qu'elles sont" (Fishman, 1983 : 100).

QUAND LES FEMMES ADOPTENT D'AUTRES PRATIQUES CONVERSATIONNELLES

... La surprise première devant une femme non conforme au rôle stéréotypé attribué au sexe féminin se métamorphose bien vite en hostilité et stigmatisation. C'est là où j'ai véritablement pris conscience de la place des femmes en mixité, elles ne doivent surtout pas déranger la hiérarchie des genres, ce qui signifie qu'elles doivent accepter leur position subordonnée. Ne pas se conformer aux attentes genrées montre toujours à quel point ces attentes existent et doivent être entretenues. Tenir à son sujet et le rappeler, ne pas se taire après avoir été interrompue, ne pas apporter le soutien tant désiré en résumé, entreprendre un acte quelconque qui transgresse les lois de la discussion genrée devient un acte subversif ...

...Quelle que soit la façon de parler et de converser qu'elles adoptent, les femmes seront évaluées négativement. "Pour être identifiées comme femmes, on exige des femmes qu'elles apparaissent et agissent de façon particulière. La conversation fait partie de cette unité de comportement. (Fishman, 1983 : 99).

Je me permettrai de faire une brève incursion dans le domaine de la communication non verbale. Nancy Henley (1975) a remarqué que les comportements qui chez les hommes ont des connotations de pouvoir prennent une connotation sexuelle quand ce sont des femmes qui les adoptent. On réduit donc les attitudes de pouvoir à des attitudes de séduction afin de nier qu'une femme puisse exercer un certain pouvoir...

EN CONCLUSION

Loin d'être un lieu situé au-delà du pouvoir, la conversation mixte reflète et maintient les inégalités de genre. Les femmes fournissent presque la totalité du travail pour qu'un dialogue ait lieu. Obligées de proposer de nombreux sujets auxquels elles doivent ensuite renoncer majoritairement, l'effort des femmes ne se limite pas seulement à se laisser interrompre par les hommes. Elles travaillent au développement du sujet masculin et manifestent une attitude de soutien afin de maintenir l'interaction. Pendant ce temps, les hommes interrompent, imposent leurs sujets, influencent, dominent la conversation. Principalement, ce sont donc les femmes qui produisent les discussions et qui restent pourtant sous le contrôle des hommes. Si l'idéologie détermine les attentes genrées dans le dialogue, il n'en demeure pas moins que ces interactions participent aussi à la construction sociale de la division des genres. ... Nombre d'études ne se sont pas seulement intéressées aux différences genrées de la communication mais aussi à la façon dont la discussion participe à la construction d'une réalité patriarcale. Le silence des femmes dans la conversation ainsi que leur exclusion de la communication conduisent à leur invisibilité dans le monde. Si la parole est déterminante dans la construction de la réalité, ceux qui contrôlent la parole contrôlent aussi la réalité. L'égalité des sexes ne pourra être atteinte uniquement après un changement dans le déroulement des conversations, mais il ne faut pas pour autant en sous-estimer l'importance. Lors d'une discussion, nous sommes engagé-e-s dans une activité politique conséquente qui peut permettre la renégociation de la réalité sociale. Si les interactions peuvent prendre part à la construction du genre et de sa hiérarchie, elles peuvent aussi œuvrer à sa déconstruction.

Téléchargeable en PDF sur www.infokiosques.net et diffusée entre autres par la distro féministe Dégénérée. Contact : degenree@boum.org Références :

- BRADAC, J.J., MULAC A. (1995). "Women's Style in Problem Solving Interaction CRAWFORD, Mary. (1995). Talking Difference.
- EAKINS B. & EAKINS G. (1976). "Verbal turn-taking and exchanges in faculty dialogue".
- FISHMAN, P. (1983). "Interaction: the work women do"
- KRAMARAE Ch. & THORNE B. Language, Gender and Society.
- GILLIGAN, C. (1986). Une si grande différence.
- GRADDOL D. & SWANN J. (1989). Gender voices. Cambridge, MA.
- HENLEY N., KRAMARAE Ch., THORNE B. (1983). Language, Gender and Society.
- HENLEY, N. (1975). "Power, Sex, and nonverbal Communication",
- LAKOFF, R. (1975). Language and Women's place. New York: Harper & Row.
- SLEMBEK, E. (1990). "L'éloquence réduite au silence : comment les femmes sont évacuées de la communication".
- SMITH P.M. (1985). Language, the Sexes and Society. SPENDER, D. (1980). Man made Language. London
- TANNEN D. (1993). Décidément, tu ne me comprends pas !
- WEST C. & ZIMMERMAN D.. (1975). "Sex roles, interruptions and silences in conversation" WEST C. & ZIMMERMAN D. (1983). "Small insults: a study of interruption in KRAMARAE C. & THORNE B. (eds). Language, Gender and Society.
- WEST C. (1983). "Stratégies de la conversation". In Parlers masculins, parlers féminins

Après avoir digéré cette intervention et les vérités qui en découlent, nous sommes passés avec Mohammad au sujet du **VIVRE ENSEMBLE** et le **lien avec la citoyenneté active, la participation de la vie de la cité.**

Il a d'emblée situé la question en affirmant que la démocratie est vivante si on inclut toutes celles et tous ceux qui sont présents. Pour lui, il s'agit là d'un enjeu majeur surtout pour la gauche. Il se pose, ou plutôt il nous pose une question : « Comment, si le milieu professionnel ne porte pas le vivre ensemble, peut-on le vivre dans le milieu associatif ? » Selon Mohammad, il y a plusieurs niveaux :

- vivre ensemble, mais... comme moi !
- puis vivre ensemble côte à côte
- et enfin vivre ensemble avec nos différences sans se limiter à nos ressemblances.

Il nous rend compte d'une action menée par la Régie de quartier dans laquelle il est salarié. Dans ce cadre, on a pris en compte les différences d'origine culturelle, religieuse, sociale ; les handicaps... etc... Et on s'est aperçu que cela suppose automatiquement la création d'un espace où on peut se rassembler et où il soit possible de traiter les questions du vivre ensemble et des discriminations avec 4 volets distincts et complémentaires à savoir :

- Mise en place d'un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation pour le public discriminé (permanence hebdomadaire d'accueil et d'écoute de la parole des victimes ; instauration d'une « permanence téléphonique » permettant aux victimes de contacter un numéro qui, selon l'urgence et l'importance de la situation, pourrait orienter vers la permanence hebdomadaire et/ou fixer un RDV ; construction des relais avec les acteurs de la lutte contre les discriminations sur le plan local, régional, voire national ; constitution d'un réseau d'accompagnement des personnes).
- Formation et information des acteurs professionnels et associatifs (qui pourraient être potentiellement discriminants) et du public/habitants (qui se sentiraient éventuellement discriminés).
- Mélange des couleurs : nous aimerions que tous les acteurs/usagers des différents volets du projet, tout en invitant les autres, se retrouvent ensemble pour partager leurs espoirs et leurs aspirations. Ces moments, au-delà de leur impact sur les participants, nous permettront de faire des bilans d'étape et de communiquer largement sur l'ensemble du projet.
- Prévention des jeunes : ce volet consiste à initier des réflexions sur le Vivre Ensemble et les discriminations auprès d'un public de jeunes afin de les prémunir contre les discours populistes de la haine et de la discorde qui se diffusent notamment sur les nouveaux supports de communication.

Les freins rencontrés sont la façon de poser les choses et de refuser d'autres façons de faire : dans notre cas, c'est la tendance à parler des ressemblances plutôt que des différences. Mais à force d'effacer les différences, on arrive à la limite et on compose avec l'hypocrisie. Exemple d'une policière qui s'était conformée à la ressemblance et à qui cette démarche a bien parlé. L'autre écueil est la victimisation qui justifie tout : « tu as les droits, alors prends-les ».

Ces diverses interventions, à la fois variées et malgré tout complémentaires, liées en quelque sorte les unes aux autres, ont donné lieu à des réactions multiples. Pascale en a repris quelques-unes :

Jean : C'est notre ossature construite lors de nos Jdt, ne pas être contre, expérimenter pour convaincre.

Claude : remarque qu'il s'agit de publics minorés mais qui n'en n'ont pas conscience. Se souvient d'un projet de prix autogéré de lecture où les élèves ont pris une grande liberté.

Jean-Luc : on n'a pas dépassé 1791 au regard du statut de propriétaire. Reconnait que les femmes s'expriment mieux entre elles. Ré-évoque la pédagogie de projet où chacun présente son idéal de projet où on peut s'exprimer sur le projet, construire ensemble sur le réel et non sur des théories.



Yvette : beaucoup de notions se retrouvent dans toutes les interventions, cela montre que c'est au niveau de l'éducation qu'il faut agir.

Benoît : relation entre démocratie active et démocratie directe. Persuadés que les alternatifs allaient croître, alors qu'ils ont déçu, certains voulaient participer aux élections, ce qui s'avère une erreur. Comme la démarche programmatique sur le nucléaire, le revenu de base qui n'est pas tranché... C'est contraire à la démarche autogestionnaire, dont un exemple est la ville de Saillans qui n'a pas de programme. La démocratie directe c'est chacun construira.

La démocratie dans l'entreprise c'est éjecter les actionnaires.

La démocratie institutionnelle représentative c'est on vote et plus rien.

Il suggère le livre d'E. Dockes « voyage en misarchie » Il y a des expérimentations importantes, excellentes, qui ont besoin de fleurir.

Anne-Marie : Posture ? Expression des minorités, qu'est-ce qui fait que l'expression est difficile ? Pourquoi ce sont toujours les mêmes qui parlent ? Pourquoi les projets proposés par les femmes sont-ils peu repris ? Au 1^{er} abord ils sont plus terre à terre, ont moins d'envergure. Et ne parlons pas de l'accueil des migrants... Témoigne de son expérience au conseil en développement de sa CC où réémerge la volonté masculine de placer des hommes au lieu des collègues.

Marcel : tous les discriminés qui ne trouvent pas leur place sont comme les trous noirs dont on ne parle pas. Alors que si on met des mots, si on pose la question, on trouve la réponse. Ceux qui ont parlé ont décidé de ne pas rester là où on les a assignés d'être.

Françoise : savoir... actuellement on doit écouter celui qui sait, or la réalité n'a pas de maître. Le véritable savoir est dans l'éducation populaire, pour fabriquer.... Le féminisme c'est la clé de voûte, la citoyenneté plurielle.

Jean : militant de l'éducation nouvelle, c'est un cadre.

Brigitte : citoyenneté plurielle signifie imbrication. Le fait de se battre pour chaque personne. Expérience de l'éducation Montessori. Est-ce que les femmes du lycée autogéré ont pu dépasser les discriminations ?

Pascale : quelqu'un a dit le public discriminé qui n'en a pas conscience. Est-ce « pas conscience » ou refoulement ? Une façon de lutter contre le sentiment d'exclusion ou de permettre l'inclusion c'est de favoriser l'implication concrète, permettre de saisir les points d'un projet. Les femmes sont plus concrètes dans leur expression, leur émotion est moins refoulée que chez les hommes. L'éducation est discriminante. Les hommes apprennent davantage à transformer l'émotion en mots et en pouvoir.

Roger : L'émotion est aussi présente chez les hommes. Des femmes se font charrier et d'autres non pourquoi ?

Hocine : vivre ensembles avec nos différences c'est bien, mais plutôt agir ensembles. Être stratégique, penser au travail avec des passeurs, repérer des personnes qui vont transmettre, avec des messages bien construits. Comment utiliser les réseaux sociaux pour passer le message de l'éducation populaire.

Yvette demande que chaque intervenant nous dise quels obstacles elles et ils ont rencontrés et comment les ont-ils dépassés ?

Et... pour en quelque sorte clore cette première partie de nos débats, nous avons laissé la parole à **Jean-Yves**, sociologue, maître de conférences à l'université, qui nous a présenté une synthèse des présentations et échanges autour de la citoyenneté. Voilà ce qu'il nous dit :

SYNTHESE DES PRESENTATIONS ET ECHANGES AUTOUR DE LA « CITOYENNETE »

Revenir sur les exposés Mohammad, de Françoise et de moi-même et les échanges qu'ils pu susciter me demande de revenir sur ce qui a pu s'en dégager en termes de significations. En espérant de pas oublier des éléments importants, je propose de revenir sur ces dernières à partir de trois registres : le sens émotionnel à partir du vécu de certaines réflexions et expérimentations, le sens motivationnel qui renvoie aux raisons d'agir et, enfin, ce sens directionnel, celui du projet nous incitant à continuer à œuvrer dans une véritable dynamique de projet... Comme l'a si bien suggéré Jean : « *En tant qu'alternatifs aujourd'hui mobilisés, nous avons l'ossature organisationnelle et il nous faut y mettre plus de chair* ».

Par rapport à la question d'un **sens émotionnel** et aux plaisir simple de se retrouver, d'échanger et de partager... Roger a donné, d'entrée de jeu, l'impulsion en rappelant l'importance de l'utopie en osant expérimenter, sortir de sentiers trop balisés et « *se lancer dans des paris fous* » !

C'est avec beaucoup d'intérêt que tous les membres du groupe ont pu bénéficier des analyses de Françoise et de ses sources d'inspiration, de ses lectures concernant la nécessité de s'engager dans une forme plus active et congruente de féminisme. Elle m'a semblé nous avoir donné l'envie d'être à tous d'être plus en accords avec nos pratiques et fonctionnement, et cela à partir d'idéaux partagés. Et c'est bien ce qui fait notre force : articuler l'idéologie avec l'utopie sans oublier la personne. Pour cela, il nous faudrait certainement davantage réfléchir sur nos postures et les conditions d'un fonctionnement plus égalitaire dans nos propres dynamiques de groupe. Être plus réflexif en s'interrogeant sur qui prend la parole (et qui peut aussi la couper...), la place alors occupée ou encore s'imposer à évoquer des sujets qui peuvent ne pas faire consensus en s'écoutant en en ne minorant pas nos divergences etc...

Le **sens motivationnel** est à relier avec ce que Mohammad vit quotidiennement dans le cadre de sa régie de quartier et de tout ce qu'il peut expérimenter en termes de fonctionnements citoyens et, dès lors, participatifs. Une notion centrale, qui ne doit pas restée pour lui à l'état de vœux pieux est celle d'inclusion. En effet, le combat à mener contre toutes les formes de discrimination passe par la transformation du contexte institutionnel et par un environnement manifestant, à l'égard de tous ceux qui en sont victimes, plus contenant et bien-traitant.

Cette réflexion a contribué à tous nous faire évoquer cette autre notion qui est celle de l'éducation populaire. Pour reprendre cette belle image de Benoit, c'est bien l'éducation populaire qui est à la source de « *belles expérimentations ne demandant qu'à fleurir* » car nous avons la graine, le terreau et il nous reste à plus approfondir encore les conditions du développement de projets alternatifs et autogestionnaires, ...

Par rapport au **sens directionnel** qui est celui du projet... Il apparaît, à la lecture des diverses expérimentations évoquées, qu'il se fait dans l'action et qu'il serait vain de vouloir trop planifier... Le réalisme de nos utopies passe une capacité à inventer d'autres façons d'expérimenter un vivre ensemble, à innover dans les conditions de produire du projet alternatif. Se pose, ensuite, la question de transposer certaines réalisations dans la recherche d'une « **citoyenneté activement plurielle** » pour reprendre l'idée de Brigitte suggérant la prise en compte de singularités dans une approche toutefois conçue comme résolument globale.

En effet, il n'est pas anodin de constater que plus on parle de projets d'établissement, de service ou encore de vie, et moins on évoque la perspective d'un autre projet de société.... Or, il nous tient tous à cœur car *c'est bien en allant vers la mer, qu'un fleuve sait rester fidèle à sa source* ! (Jean Jaurès).

SOIRÉE TZIGANE

Dans la même soirée, après le repas, nous avons invité Marie-Reine et Cécile. L'une est la présidente de l'association APPONA qui travaille avec les populations tziganes et l'autre est une manouche connue et reconnue de la population manouche. Et, avec Roger qui a toujours été très impliqué dans ce domaine, ils nous ont parlé de ces gitans qui viennent d'un peu partout. Il s'agit de personnes qu'on qualifie de

l'appellation « gens du voyage ». Ils sont venus d'Inde, d'Europe de l'Est et du Centre, d'Espagne et d'ailleurs.

Selon l'endroit d'où ils sont venus, on parle de Sintis, de Tziganes, de Gitans, de Roms et de Manouches. Ils voyagent, ils ne connaissent pas de frontières, ils ne posent jamais leurs valises.

Et même de nos jours où certains.e.s se sont sédentarisés, ils rêvent de repartir, de voyager, de faire des pèlerinages.

Ils sont souvent rejetés par les populations autochtones car ils sont différents, ils ont des manières d'agir, de penser, de vivre souvent à l'opposé de nos habitudes de « gadjés » comme ils nous appellent. Pour eux, la notion du temps n'existe pas : une demi-heure, c'est après. On dit qu'ils sont menteurs, mais ils ont tout simplement une autre conception de la vérité, ils ont plein de secrets et ils cachent bien souvent dans la mesure où ils ne disent pas tout.

Ils sont musiciens, se réfèrent à Django Reinhardt, leur idole. Ils font de la vannerie, mais ce n'est pas leur activité essentielle, la vannerie, c'est plutôt du domaine des vanniers, qui ne sont pas à confondre avec les tziganes.

Ils sont parfois très machistes, attachés aux valeurs familiales et vivent souvent en clans. Ils sont très croyants, la Vierge est pour eux (pour celles et ceux qui sont catholiques) un personnage très important. C'est pour elle qu'ils font des pèlerinages.

D'autres sont devenus évangélistes et voyagent en groupes de 50 à 100 caravanes parfois, ce qui pose souvent un problème au niveau de l'accueil. Et la plupart des collectivités les chassent ou font tout pour les faire partir. D'autres par contre, ont trouvé des solutions acceptables basées sur le respect de la diversité et avec une réglementation au niveau de l'occupation des terrains, des points d'alimentation en eau et en énergie, des toilettes, de la récupération des déchets...

D'autres sont accueillis sur des terrains d'accueil mis en place par les communes de plus de 5 000 habitants (c'est une obligation, une loi). Cela permet aux voyageurs dont la plupart sont des commerçants, de s'installer à durée déterminée.

D'autres encore se sont installés durablement dans certaines communes dans des conditions souvent assez précaires. Et pour le moment, c'est cette catégorie de personnes qui souvent posent question. Pourtant il y a des solutions : certains ont acheté un bout de terrain grâce à des baux emphytéotiques et... ils ont construit leur maison à leur manière.

Il y a aussi des municipalités qui ont réalisé de véritables petits lotissements avec des habitats plus ou moins adaptés. Ces opérations sont parfois réussies dans la mesure où les personnes concernées ont été associées à la réalisation et au suivi des expériences en question.

Les Gitans, les Tziganes, les Roms, les Manouches sont des personnes vraiment à part, ils sont différents, ils interpellent les gadjés à travers leur manière de vivre mais... mais ils sont tellement attachants. Ce sont, à mon avis, de véritables citoyens du Monde, car pour eux les frontières n'existent pas.

En prenant connaissance de ces quelques lignes, j'espère que le lecteur se fera « peut-être » une idée un peu plus précise de cette population et, pour être encore plus précis, je vous livre des extraits d'une brochure de la FNASAT, de la collection Repères intitulée « **Gens du voyage, des habitants ignorés, qui sont-ils ?** »

II.a - « Gens du voyage » qui sont-ils ?

Remplaçant les termes de forains et de nomades, issus de la loi du 16 juillet 1912, l'expression « gens du voyage » (cf note de bas de page, p.7) est une appellation administrative apparue dans les textes officiels en 1972. Elle désigne les personnes visées par la loi du 3 janvier 1969, sans domicile ni résidence fixe, résidant dans un abri mobile terrestre et / ou exerçant une activité ambulante. Ainsi, sur le plan du statut, ce n'est pas tant la mobilité que la conservation de l'habitat caravane qui caractérise les gens du voyage. Ces derniers présentent des ancrages territoriaux forts et anciens et l'itinérance prend des formes d'une grande diversité. Les plus récents rapports publics estiment leur nombre entre 250 000 et 300 000 personnes. Cette expression prend aussi une signification ethnographique, ne serait-ce que par l'assignation qui résulte de la catégorisation administrative et du sens commun. Elle renvoie alors à une population effectivement diversifiée, constituée de Manouches, de Sintis, de Gitans, de Roms, de Voyageurs qui n'ont pas toujours d'attaches ethniques précises, dont le mode de vie est lié peu ou prou à la mobilité ou à la préservation d'un état d'esprit hérité du nomadisme et qui mettent en avant des racines familiales entretenues dans la longue durée. Dans ce sens là, l'appellation « gens du voyage » désigne parfois les populations tsiganes de France et des pays voisins qui se démarquent des Roms originaires d'Europe de l'Est.

2 La dénomination «gens du voyage» qui relève avant tout d'une catégorisation administrative fait partie désormais du langage commun. Pour autant, elle reste sujette à discussion par son caractère discriminant et globalisant. Nous avons donc choisi de l'inscrire entre guillemets dans le titre de ce document et lorsqu'elle fait expressément référence au contexte administratif. L'expression apparaîtra cependant le plus souvent sans guillemets dans le corps du texte pour en simplifier la lecture. Le terme Voyageur apparaît également pour signifier un usage plus neutre de la part des personnes concernées.

Après une nuit de sommeil, nous nous sommes à nouveau retrouvés pour aborder un sujet passionnant :

LES SOLIDARITES TRANSNATIONALES.

Nous parlons de solidarités transnationales pour construire des solidarités qui dépassent et ignorent les frontières et de ce fait il ne sera pas question de solidarités internationales qui elles, acceptent les frontières souvent érigées par les états colonialistes ou néo-colonialistes.

Brigitte a dans un premier temps évoqué une expérience menée au Sénégal à travers une petite association dénommée ASGN (association de solidarité Gandiol et Ngaolé). Cette expérience, menée initialement à Gandiol (près de Saint-Louis), a été portée par un ancien directeur de la MACIF parti à la retraite qui était fortement attiré par ce pays et les personnes qui y vivaient.

Grâce à une subvention, un bâtiment équipé de matériel pédagogique a été financé ainsi que des salles de classes, et l'initiateur s'est lui-même installé sur place en construisant plusieurs cases (une pour lui et quatre pour l'accueil) qui auraient pu accueillir des visiteurs. Mais ça n'a pas marché car il était le prototype du « bon blanc » qui, avec son fric, venait aider les « pauvres » Sénégalais.

En fait, il était en quelque sorte l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. On y est allé plusieurs fois et... il n'y avait pas de véritable répondant, de porteur de projet en quelque sorte. Oh ! la population était toute contente de la « manne financière » qu'on leur apportait à chacune de nos visites, mais ça s'arrêtait là. Et entre deux de nos voyages, il ne se passait rien ou si peu. Les gens sur place n'étaient pas véritablement intéressés, pas partie prenante et... les femmes étaient pour ainsi dire peu souvent présentes.

Il faut aussi reconnaître que notre représentant n'était pas un exemple parfait d'un militant pour les solidarités transnationales. Il menait une vie assez débridée et son comportement mettait en péril certaines de nos initiatives.

C'est alors que nous avons eu la chance de rencontrer un jeune Sénégalais qui préparait un master en économie solidaire à l'université de Mulhouse. Il nous a fait rencontrer des personnes et plus particulièrement un GIE (groupement d'intérêt économique) de femmes qui à N'Gaparou fabriquaient entre autres des sirops, des confitures, mettaient du riz en sachets et essayaient de revendre leurs produits sur la « Petite côte » : c'est là que les gens aisés du Sénégal, de France et d'ailleurs se retrouvent, se baignent dans de grandes piscines alors que dans la campagne environnante des femmes transportent sur leur tête dans des récipients, de l'eau sur des kilomètres !!!

Il faut également signaler que dans ce village de N'Gaparou des étudiants (dont notre stagiaire Ousman), en lien avec ces femmes, avaient mené une action de prévention de la prostitution générée par le tourisme de masse : une action qui l'avait fait baisser de 50 % par rapport aux autres villages tout proches.

Alors... plutôt que de continuer à s'investir dans une localité dont la population ne jouait pas le jeu, nous avons pris la décision de créer un partenariat avec le GIE de N'Gaparou. Dans un premier temps, nous avons financé un micro-crédit à 100 femmes qui a été remboursé un an après et... ensuite versé au GIE sous forme de don pour acheter et aménager un atelier de fabrication.

Depuis lors nous avons financé des extensions multiples (dont notamment un kiosque pour la revente), réussi à obtenir des subventions et... le GIE en question vient d'ailleurs d'obtenir le premier prix régional de l'Innovation et le 6ème au niveau du Sénégal !

Parallèlement, nous avons également été sollicités par, à nouveau un groupe de femmes, qui à N'Gaolé mène un projet de culture de riz, de sorgho et autres céréales.

Et lors des visites annuelles des représentants de l'association, on constate que tout cela se poursuit, se développe. À un moment donné, un de nos correspondants sénégalais, un citoyen du Monde convaincu et reconnu nous avait un jour emmenés en Gambie, dans un village très pauvre de 700 habitants qui, figurez-vous, avait accueilli 800 habitants d'un autre village encore plus pauvre de Casamance. À l'époque, j'avais rédigé un article que je vous laisse le soin de méditer : *(cf. la page suivante)*

Le record du monde de l'accueil des étrangers battu en Gambie

Dans le cadre de mes activités de Citoyen du Monde et d'animateur de projets de solidarités transnationales, la route m'a conduit tout dernièrement en GAMBIE dans un village appelé BOULOCK qui compte 760 habitants et qui est transfrontalier avec le Casamance (Sénégal).

Nous étions tout un groupe : il y avait Brigitte mon épouse et complice, Ousmane, un stagiaire sénégalais de l'Université Haute Alsace, Landing, Citoyen du Monde de Dakar. Amadou, président des étudiants Citoyens du Monde de Dakar et Irène, une amie savoyarde.

Nous avons débarqué dans ce petit village après quelques 13 heures de route cahoteuses dans un minibus, sous une chaleur atteignant parfois 45°. Les gens vivent dans la plus grande pauvreté, dans des cases ou des maisons plus ou moins délabrées, et ils nous ont accueillis à bras ouverts, ils semblaient déjà nous connaître, ils nous appelaient par notre prénom.

En fait, nos amis Citoyens du Monde de Dakar en liaison avec les habitants de ce village, avaient préparé notre venue et c'est ainsi que pendant 2 jours, dans une grande cour à l'ombre de grands arbres, nous avons palabré, échangé, discuté. Il y avait le chef du village, l'imam, la députée, des femmes, des hommes, des enfants : il y avait en permanence entre 100 à 150 personnes.

Les débats ont porté sur la citoyenneté mondiale, sur la paix, le désarmement, les relations entre le Nord et le Sud, le développement local, l'accueil de l'autre, de l'étranger. Ils se sont déclarés spontanément, officiellement « village Citoyen du Monde » Pour eux, cette mondialisation était un acte symbolique important, les engageant à oeuvrer

pour la paix, la fraternité entre les peuples. La signature de l'acte officialisant cette décision était quelque chose de beau, d'émouvant.

Ensemble, nous avons compris ce que signifie la solidarité transnationale, une solidarité où l'on apprend à donner mais aussi à recevoir (le don et le contre don), une solidarité qui permet à chacune et à chacun sans distinction de race, qu'il soit riche ou pauvre, d'être pris en considération en fonction de ce qu'il est et non de ce qu'il a, car en fait disions-nous, les affaires du « monde dans lequel nous vivons sont les affaires de tout le monde, c'est à dire de chacune et de chacun d'entre nous ».

Et c'est dans cet esprit que les femmes nous ont présenté leurs activités, leur GIE (groupements d'intérêt économique) concernant principalement la production et la récolte de produits agricoles. Avec elles, nous avons réfléchi à des aides évidemment, mais surtout à une autre forme de développement basée sur l'échange des biens et des services et non sur la spéculation. La Députée présente nous a rappelé que la pauvreté ne cesse de s'accroître en Afrique, une Afrique que les blancs ont divisée. La journaliste de la radio télévision Gambienne nous a demandé de soutenir concrètement les projets des femmes.

Et pour couronner le tout, nous nous sommes vite aperçus qu'il n'y avait pas que des habitants du BOULOCK, il y avait des hommes et des femmes, de KOURAME, un village de Casamance que les habitants avaient fui, pour cause de harcèlements constants par des chefs de bande, de guerre. Ils étaient nombreux, nombreuses ; 800 très exactement et accueillis par les habitants d'un village qui compte 760 habitants !!!

Nous ne leur avons pas demandé de nous présenter leur carte de séjour. Ils étaient là, avec le sourire (ce don permanent que nous offrent les africains) et ils avaient ceci en commun : ils étaient aussi pauvres les uns que les autres. Le chef du village de KOURAME était là aussi, avec eux et il s'est associé avec le chef du village de BOULOCK pour lui aussi, mondialiser son village. C'était quelque chose d'inouï, de profondément humain, de fraternel, presque incroyable mais vrai. Et figurez-vous que personne, non, vraiment personne n'a parlé de préférence nationale, d'immigration choisie, de mérite, ni d'hymne national ni de drapeau Gambien ou Sénégalais. Nous étions là, ensemble, dans cette cour immense et nous nous sommes serrés les coudes au lieu de jouer des coudes. J'en ai profité pour déclarer en ma qualité

de président du Congrès des Peuples des Citoyens du Monde, qu'ils viennent de battre le Record du Monde de l'accueil de l'autre, de l'étranger.

Oh ! Que c'est étrange me direz-vous peut être, en disant cela, ce n'est pas normal, ils sont peut être dopés. Et figurez-vous que, après enquête, notre délégation a constaté qu'il avaient été effectivement dopés par une pilule absolument miracle dénommée LA FRATERNOLOGIE et de ce fait, ils étaient également immunisés contre ce fléau qui guette l'occident : la Peste Brune.

Salut à vous
Salü binander (en alsacien)
Roger WINTERHALTER

Tout cela pour conclure par ce constat : dans nos actions nous donnons parfois des sommes plus ou moins importantes (mais qui, avouons-le, font partie de notre superflu d'habitants des pays du Nord). Mais... nous acceptons aussi de recevoir : par exemple cette action exemplaire d'Accueil de l'étranger. Un Sénégalais m'a dit un jour : « *Nous aussi on est prêt non seulement à recevoir, mais aussi à donner et ne serait-ce que notre sourire qu'on ne retrouve plus dans les pays qui gèrent le superflu* ».

Ensuite **Irshad KHAN** de l'association **ROOTS FRANCE** dont Brigitte est présidente, nous a présenté un projet né en 2006 et mis en route en 2007 pour créer un centre de formation pour les femmes seules et les enfants d'un quartier défavorisé et donner une chance à ceux qui ramassent des cartons, l'éducation étant payante au Pakistan. On a décidé d'accueillir 50 enfants et 15 à 20 femmes et on a démarré des ateliers de couture et d'esthétique pour créer des sortes de micro-entreprises. En ce qui concerne les enfants qui arrivent jusqu'en CM1 ou CM2, nous avons réalisé un partenariat avec une autre école pour leur permettre de poursuivre leurs études gratuitement.

C'est ainsi que 5 ou 6 femmes ont pu installer un atelier de couture chez elles avec des petites machines à coudre non électriques et que d'autres femmes ont développé une activité d'esthéticienne.

On envoie 300 euros par mois, mais c'est insuffisant avec les prix qui augmentent. Un repas organisé à Colmar lors de la fête des rues permet de recueillir 700 € et des dons de personnes en Alsace. Un médecin passe une fois par mois. La santé est payante au Pakistan. Pourtant le projet tient depuis 11 ans. Le bilan est positif et on est bien reconnu dans le quartier. On essaye de développer le don contre don, mais c'est difficile.

On avait imaginé de construire un local, mais on s'est finalement orienté vers l'acquisition d'un local pour 15 000 € avec le soutien de l'association « Goutte d'eau » implantée dans le vignoble alsacien et qui disposait des fonds nécessaires.

Anne-Marie DUBOIS a évoqué l'APE, un partenariat économique entre l'Europe et les grandes zones des pays africains. Ce sont en fait des accords dits de libre-échange. La convention de Lomé qui date de

2000 permettait aux produits africains d'entrer en France sans frais de douane alors que les produits français payaient des droits de douane.

Pour clore cette matinée, Roger a présenté une synthèse.

SYNTHESE

En prenant connaissance de ces diverses actions de solidarité, on découvre qu'il y a des freins, des déceptions, des limites en quelque sorte, mais également des possibilités immenses, des sources d'espoir et que la réussite dépend (une fois encore) :

- de l'investissement, de la mobilisation citoyenne,
- de l'idée du don et du contre-don,
- de la nécessité de construire des ponts au lieu d'élever des murs de la honte,
- de l'importance des porteurs de projet capables d'animer, d'impulser, de faire avec celles et ceux qui l'entourent ;

et aussi

- de l'importance de l'écoute de l'autre, des autres, pour mieux comprendre, faire ensemble et surtout éviter de donner des leçons.
- En fait, mener un projet c'est :
- se baser sur des valeurs clairement et résolument établies
- ensuite se fixer des objectifs principaux et secondaires
- et enfin de mener les actions, les activités qui en découlent avec des partenaires clairement identifiés et en se traitant d'égal à égal.

Après ces divers témoignages, **Hocine TAFFERANT** nous a entraînés dans **l'espace transfrontalier et aussi au Maghreb** (Maroc, Algérie, Tunisie).

Au sud du **Maroc dans l'oasis de Zagora**, il y a une forte mobilisation et l'adhésion aux idées altermondialistes et pour la préservation de l'environnement. La caractéristique est qu'ils composent avec les autorités. Il n'y a pas d'alliance forte mais de l'interpellation et une appropriation du pouvoir politique.

Dans l'oasis de **Gabes en Tunisie**, un mouvement citoyen réhabilite un canal pollué par les phosphates et mobilise la population. Le projet est en cours avec un financement de l'Union européenne. Le canal qui draine les eaux vers la mer est fortement pollué par les usines de phosphate. Le projet porte sur l'aménagement d'une zone naturelle protégée et d'un parcours santé. La différence c'est que le pouvoir politique accompagne ces projets.

Le 3ème projet qui rencontre beaucoup de difficulté se situe en **Kabylie et à la porte du Sahara** avec des complications de Roger et de ma part. La mobilisation citoyenne a du mal à se structurer. C'est une expérience qui se situe en opposition critique de l'État, où il faut que les citoyens se mobilisent pour prendre eux-mêmes les choses en main.

Ce qu'on voudrait c'est qu'il y ait des passerelles entre eux, qu'ils se coordonnent, d'autant qu'ils sont proches géographiquement et qu'ils se rencontrent dans les forums sociaux régionaux ou mondiaux. La dégradation de l'environnement préoccupe les gens de plus en plus. Les campagnes de nettoyage se développent et permettent de créer du lien. En Algérie c'est difficile, ils ont perdu l'envie de projet,

étouffés par le gouvernement. En fait, selon Hocine : le tourisme doit évoluer vers un tourisme citoyen, comme depuis 15 ans au Maroc. Aujourd'hui 20% de tourisme au Maroc est citoyen, entre autres le tourisme chez l'habitant.

Réseau transfrontalier sur les **3 régions du Rhin supérieur** avec un financement européen : Le projet **Voisins solidaires** a démarré il y a 2 ans à Bâle Fribourg sur le Rhin supérieur avec 4 pays impliqués. Et c'est ainsi qu'en septembre 2017, environ 200 personnes se sont retrouvées à Mulhouse pour échanger. Il y avait des expositions, des stands, des débats bilingues. En fait, le réseau était parti d'une rencontre sur le pont de Kehl lors d'une manifestation contre le chômage et depuis lors nous nous retrouvons, nous échangeons, nous luttons ensemble.

Actuellement, on s'achemine vers un nouveau projet sur sollicitation de INTERREG, un Fonds européen. On va se focaliser sur le thème **des jardins partagés** et on est en train d'écrire le nouveau projet. La difficulté réside dans la complexité des procédures pour l'obtention des financements. Ce n'est pas toujours évident, car on n'avance pas toujours au même rythme, mais à force de volonté et de détermination, on y arrive.

Et dans la foulée, nous sommes passés à l'Économie solidaire et distributive :

Roland VITTOT, un des leaders de **LIP**, nous a transportés quelques dizaines d'années en arrière pour nous parler de cette magnifique et inoubliable expérience. Avant la lutte, la création des coopératives, il avait eu 25 années de militantisme à son actif ; il avait passé à ACO, à la JOC, au PSU, il lisait Témoignage chrétien et avait eu la chance de rencontrer **Charles PIAGET**. Voici l'essentiel de ses propos.



Le comité d'entreprise avait créé un groupement d'achat pour des bons de nourriture et les cadeaux de l'arbre de Noël. Mais en 1958 celui-ci n'avait plus lieu d'être. Un permanent syndical nous avait dit : « *Vous feriez mieux d'utiliser les délégations pour ce à quoi elles étaient prévues, pour s'occuper de la situation de la boîte plutôt que des bons de nourriture* ». En fait, l'objectif était de casser le paternalisme patronal. On a passé le week-end chez Charles et le lundi matin on est rentré dans l'usine contre l'avis de la CGT pour y rester pendant 3 semaines !!! C'était une aventure de démocratie bouillonnante exceptionnelle. Et on a pris de plus en plus le pouvoir. Fred LIP était de plus en plus aux abois et a été liquidé et en 1971, les Suisses ont mis en place un nouveau directeur.

La CFDT a sorti un tract annonçant l'arrivée d'un grave conflit. Fin 1973, la CFDT sort de l'usine. Dépôt de bilan, grève générale ? On a opté pour faire des sarabandes dans l'usine, des tournées dans l'usine, des campagnes dans l'usine, dans Besançon et la région. Et en juin, plus de salaire. Que faire ? Des gars qui fouillent et trouvent un document décrivant la suite des événements prévue par la Direction. Le préfet appelle la police pour faire évacuer : violence ou non-violence ? Les flics qui arrivent. La non-violence a été d'une importance capitale. Je suis allé chercher les administrateurs. On a pris les montres, tout le monde s'est mis au boulot : produire et vendre pour se payer ; il y a eu des hésitations puis un sentiment de légitimité : c'était le fruit de notre travail des années durant. Et c'est ainsi que l'usine a été occupée

pendant 11 mois. En 74, c'est un début de dislocation, mais finalement tout le monde est rebauché, puis le gouvernement décide le dépôt de bilan en 76.

Les salariés recommencent la production-vente, mais ça ne fonctionne plus. Pendant la grève, les «chiffonniers» confectionnent des objets pour faire rentrer l'argent. En 78, la décision de vendre a été prise. En juin 79, les syndicats de salariés proposent un plan au gouvernement : une coopérative de bois horlogère et un restaurant. Nouvelle dislocation par les difficultés de se retrouver entre délégués et les intérêts personnels de certains. Ces coopératives ont périclité, sauf celle de la mécanique qui a fermé et a été reprise et où il n'y a plus que 2 Lip.

La constitution de cette équipe syndicale qui portait le projet était forte et soudée. On avait des chefs qui nous aidaient. Ils étaient syndiqués mais ils n'étaient pas sur notre liste. On avait un spécialiste de tout, une équipe d'informateurs puissante, préparée de longue date. Combien de fois on a entendu « *On ira jusqu'au bout* ». En fait, on avait pris vraiment le pouvoir. On avait la chance d'avoir le leader Charles Piaget. Calme, il discutait et prenait le temps de réfléchir.

Serait-ce possible aujourd'hui ?

C'est difficile de mobiliser aujourd'hui ; les gens ont peur d'aller jusqu'au bout à cause du licenciement et c'est plus difficile avec l'informatique et l'automatisation. J'insiste sur la méthode, il faut bien se dire que les choses doivent se préparer. Se battre pour faire revenir l'emploi semble illusoire. Aujourd'hui Peugeot emploie 45 000 il en reste 10 000. Les grèves du printemps ont montré la difficulté de mobiliser. Les Industries de Palente c'est la SCOOP qui existe toujours. Le rôle des femmes était important 600 femmes sur 1 100, elles ont pris beaucoup de choses en charge. C'était le fruit de la mobilisation de plus de 10-15 ans. Et le calme de Charles Piaget pour prendre des décisions sensées.

Les réactions des uns et des autres étaient significatives. Nous en avons repris quelques-unes :

Jean : « Chaque fois que je vous entends c'est le mouvement de 68 et la découverte par les femmes en particulier « je m'autorise, je peux. » cette espèce d'émancipation aussi bien sur le plan du travail que sur le plan personnel sur un mouvement qui a duré 11 mois.

Roland : « Le moment le plus significatif quand on a vu des mains se lever, s'exprimer des gens qui n'avaient jamais pris la parole ».

Marcel : «Une action de ce type suppose une sorte de méthode qui se prépare par une action antérieure».

Roger : ce qui a marché a passé par la non-violence. On parle souvent de porteur de projet, là, c'était une équipe. Une autre expérience : La fonderie de la Bruche, en Alsace : C'était un conflit court qui a donné lieu à la création d'une SCOP qui est la plus grande d'Alsace. Et... à mon avis, le conflit des LIP a duré trop longtemps avant la création des coopératives, lorsque les forces vives étaient déjà un peu épuisées ».

Claude : « C'est le mouvement qui m'a le plus marqué ».

Après ce témoignage passionnant et émouvant, **Brigitte CARRAZ** nous a parlé de **L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**.

Là aussi on se propose de vous livrer ses propos : « C'était au début des années 80 à Lutterbach On a monté un atelier qui fabriquait des tricots inusables ! Roland vendait les montres, nous les pulls. L'idée était de partir des besoins et des ressources des territoires. On venait de construire un foyer pour personnes âgées mais il manquait un lieu de convivialité. Nous avons eu l'idée de créer un restaurant au début des années 80. Le chômage était déjà significatif, surtout chez les gens non qualifiés. Les jeunes sortis des SES étaient formés à la restauration mais les employeurs n'en voulaient pas. L'objectif fut donc de mettre en lien les jeunes formés et les employeurs.

La commune avait financé l'installation d'une cuisine qu'elle louait à l'association. À travers le chantier d'insertion qui accueillait des personnes en grande difficulté, on s'est rendu compte que le retour à la citoyenneté est essentiel pour les personnes déstructurées. Certes, c'est de plus en plus difficile, car même les structures d'insertion recherchent parfois la rentabilité, en employant des personnes performantes pour répondre aux exigences de l'État ».

Après ces vibrants et intéressants témoignages, **Roger WINTERHALTER** nous a entraînés vers **L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE ET LE REVENU D'EXISTENCE**. Il nous a d'abord fait revenir en arrière pour nous dire que l'économie distributive est basée sur 4 principes essentiels qui se résument ainsi :

LES QUATRE PRINCIPES DE L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE :

L'Economie Distributive est évolutive, les choix se font par des **CONSULTATIONS DEMOCRATIQUES** au niveau le plus local possible et en privilégiant au maximum les modes participatifs.

Répartition des revenus par un **REVENU SOCIAL**, un Revenu d'Existence qui est un réel partage équitable des richesses, de la naissance à la mort, comme usufruit de l'énorme patrimoine que nous trouvons en naissant, patrimoine qui est le fruit d'une œuvre collective ;

vu l'énorme richesse collective, il n'est pas nécessaire de sacrifier les riches, 90 % de la population gagnera plus qu'aujourd'hui

PARTAGE DU TRAVAIL, qui est enfin possible puisque le revenu ne dépend plus du temps de travail :

en partageant le travail entre tout le monde, le temps de travail est diminué ;
libre choix de son activité (travail qui plaît, étudier à son rythme, s'occuper de ses enfants...)

(Si des travaux plus pénibles ne trouvaient pas preneur, on pourrait inciter des gens en diminuant

le temps de travail, ou en instaurant un service obligatoire de quelques années... Pour des personnes qui refuseraient de s'impliquer pour la collectivité, on pourrait instaurer un simple « RMNI », Revenu Minimum de Non Insertion.)

AVEC UNE MONNAIE DISTRIBUTIVE, de consommation, basée sur les biens et services disponibles sur le marché, qui s'annule lorsqu'on s'en sert : la monnaie redevient un simple pouvoir d'achat, avec lequel on ne peut plus spéculer !

Elle est fabriquée lorsqu'on fabrique les biens et services (le montant de la masse monétaire émise pendant une période donnée est égal au prix total des biens mis en vente dans le même temps). Elle est distribuée à la population par le Revenu d'Existence, puis détruite lorsqu'on consomme les biens et services.

Dans les pays communistes, les gens avaient de l'argent mais les magasins étaient vides. Dans nos pays aujourd'hui, les magasins sont pleins mais les gens n'ont pas assez d'argent. En Economie Distributive, les magasins sont pleins et les gens ont l'argent qui correspond.



n° 1 - avril 2009

L

Ces bases étant admises, nous sommes revenus à l'économie distributive.

Dans le passé, tout était pire. La vie était cruelle, brutale et brève. La pauvreté régnait en quelque sorte. Au fur et à mesure des siècles, il y a eu des avancées. La pauvreté a commencé à reculer, la vie restait sans doute difficile, mais les gens rêvaient d'un jour où tout irait mieux.

Et... aujourd'hui, alors que la richesse est là, ce qui aurait semblé miraculeux au Moyen Âge, est aujourd'hui banal. Nous vivons aujourd'hui au pays de l'abondance. Pourtant, il nous manque une chose essentielle, la raison de vivre, le projet, en un mot l'utopie réaliste. Nous vivons dans un pays, un monde de richesses et de surabondance, mais... la richesse est détenue, préservée par une minorité de possédants alors que la grande masse, le peuple vit dans la précarité ou dans la peur de devenir pauvre.

Et... la crise, la véritable crise, c'est que collectivement nous n'avons rien de mieux à proposer car nous avons arrêté de rêver ensemble. Et pourtant, ici et là et d'ailleurs un peu partout, il y a plus que des lueurs d'espoir, il y a des projets qui se transforment parfois en expérimentation. Il s'agit donc pour nous de débloquer la situation, de rassembler dans la diversité, de retrouver l'esprit communautaire (dans le bon sens du terme) pour avancer, construire, apprendre ou réapprendre à partager.

Mais partager quoi ? Eh bien les richesses qui sont là, à portée de main.

Mais encore une fois je me répète, il nous faut, il est indispensable de revenir à une pensée utopiste, car sans utopie nous ne sommes rien. « *L'homme a besoin pour être heureux, non seulement de jouir de ceci ou cela, mais d'espérer, d'entreprendre et de changer* » a écrit le philosophe Bertrand Russel. Et il poursuivait : « *Ce n'est pas une utopie accomplie que nous devons désirer, mais un monde où l'imagination et l'espoir sont vivants et actifs* ».

Mais revenons à des choses concrètes. Le peuple et les personnes en situation de précarité manquent bien souvent de moyens, d'argent pour être précis, pour faire mieux que de survivre. Pourtant, en regardant autour de nous, on se rend compte que cet argent existe, ça crève les yeux. Alors... Alors il faut tout simplement le distribuer.

Des expériences menées à Londres, aux États-Unis, au Kenya, en Ouganda et dans le monde entier prouvent que cette utopie est réaliste.



Chaque fois que de l'argent gratuit est distribué, la majorité des bénéficiaires se sont remis au travail, ont parfois repris des études, leur santé s'est améliorée et ... et les dépenses sociales ont diminué. Pourtant la fable des « pauvres oisifs » ne cesse d'être remise au goût du jour. Il est donc temps de s'appuyer sur l'article 15 de la déclaration des droits de l'Homme et de mettre en place **un revenu universel de base**, un revenu pour tous, non pas comme une faveur, mais un droit fondamental pour chacune et chacun. Alors, plus de contrôle, de formalités administratives, de programme d'assistance, mais un Revenu de Base.

Par ailleurs, il est important aussi que l'argent, la Monnaie, retrouve sa véritable raison d'être, c'est-à-dire de faciliter l'échange, de déclencher l'activité, ce qui n'a rien à voir avec la spéculation qui pour le moment semble être devenue le summum du capitalisme.

Voilà pourquoi les expérimentations de **monnaies complémentaires** sont non seulement à encourager mais à considérer comme des outils précurseurs pour aller au-delà et remplacer à terme nos euros, nos dollars.

Et enfin, il est temps d'aller vers :

- une économie solidaire et distributive,
- une économie où l'on est pris en considération en fonction de ce qu'on est et non de ce qu'on a,
- une économie qui rend des services, qui cultive et fabrique des produits utiles à l'être humain,
- une économie qui partage le pouvoir au sein de l'entreprise,
- une économie qui remplace la notion de propriété privée par la propriété d'usage,
- une économie, une monnaie d'échange,
- une économie qui permet de vivre et empêche d'amasser.

Ce fut ensuite à **Jean-Jacques GREINER** de nous parler d'emprunts toxiques à travers une expérience concrète dans une commune alsacienne. D'après une étude, des emprunts de ce type ont frappé beaucoup de communes en France et, au lieu de dénoncer ces pratiques, les élu·e·s ont cherché à cacher ces situations.

Patrick SAURIN a rédigé un texte assez complet paru sur Médiapart. Nous vous livrons ci-après quelques extraits assez explicites :

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le peuple grec s'est vu imposer un plan d'austérité par les gouvernements de la zone euro. En France, une autre troïka s'attaque aux collectivités locales. Dans les deux cas on constate le fait d'être victime d'une machination qui consiste à ce qu'un pays, que des collectivités et leurs habitants sont victimes de banques privées et d'institutions publiques acquises à la cause des financiers.

Un scénario identique se répète : des banques privées consentent des prêts risqués à une entité publique, encaissent de substantiels profits, et... lorsque survient le risque, le transfèrent sur la collectivité publique et les contribuables.

En Grèce, entre 2009 et 2015, une dette de 80 % qu'on savait irrécouvrable a été prise en charge par l'État. En France, suite à la faillite de DEXIA qui avait commercialisé 70 % du stock des emprunts structurels (toxiques) l'État français a accepté de reprendre le financement par la SFIL, une structure 100 % publique

qui gère un stock de 90 milliards d'en cours de dettes de DEXIA dont 9,4 milliards d'emprunts toxiques estimés au total à environ 18,8 milliards.

RETOUR VERS LE PASSÉ

Les emprunts toxiques proposés (fin années 90 et début année 2000 par DEXIA) sont un montage permettant à la banque de multiplier sa marge moyennant un risque qu'elle fait supporter par l'emprunteur. Et c'est ainsi que grâce à une communication rassurante plus de 5 000 acteurs locaux ont été abusés par les produits proposés pour financer investissements nouveaux et régénérer l'encours de leurs dettes. En 2007, 2008, les taux des contrats explosent pour atteindre 15, 25 % et même davantage et les indemnités de sortie atteignaient des montants faramineux souvent supérieurs au capital emprunté.

Une commission d'enquête parlementaire mise en place en 2011 ne déboucha sur rien. De nombreuses collectivités décidèrent de suspendre leurs échéances et d'attaquer la banque en justice. Plusieurs décisions donnèrent raison aux collectivités.

En 2007 2008, la crise porte un coup fatal à DEXIA et les pertes furent prises en charge par les contribuables de Belgique, de France et du Luxembourg. Les États apportèrent une garantie de 90 milliards d'euros au groupe DEXIA. Puis le gouvernement français créa la Société de Financement Local (SFIL) dont le capital est financé à 75 % par l'État, 20 % par la CDC et 5 % par la Banque Postale, chargée de reprendre le portefeuille des prêts aux collectivités.



Une loi a même été votée pour valider cet artifice qui consistait à exonérer les banques de leur responsabilité. Cette loi prévoit la mise en place d'un fonds de soutien pour prendre en charge une partie des pénalités (au maximum 25 %) et conditionné au renoncement des collectivités à agir en justice.

Un exemple : TABLEAU SITUATION MULHOUSE

Capital dû	10 188 888,88 €
Indemnité	14 200 000,00 €
	24 388 888,88 €
Investissements supplémentaires à financer	30 000 000,00 €
Nouveau prêt	54 388 888,88 €

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL (ESCROQUERIE) PROPOSÉ ET ACCEPTÉ stipulant : « Les parties s'engagent pour une durée de deux ans, à conserver le caractère confidentiel du protocole... et à ne pas communiquer aux médias cette disposition... ». Il s'agit d'une disposition illégale, l'information des citoyennes et citoyens doit être la règle.

QUE FAIRE FACE À CETTE SITUATION ?

Suspendre le paiement des échéances :

- Loi non conforme à la convention des droits de l'Homme
- Agir en justice peut éviter au moins 50 % des surcoûts alors que le fonds de soutien n'en prend en charge que 25 %.
- Il vaut mieux attaquer les banques en justice que de mendier auprès du fonds de soutien.
- Escroquerie par (entre autres) emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne morale à son préjudice ou au préjudice d'un tiers.

Ce fut ensuite à **Benoît BORRITS** de réagir en quelque sorte aux diverses interventions sur l'économie solidaire, les emprunts toxiques, l'insertion par l'économique, le revenu d'existence...

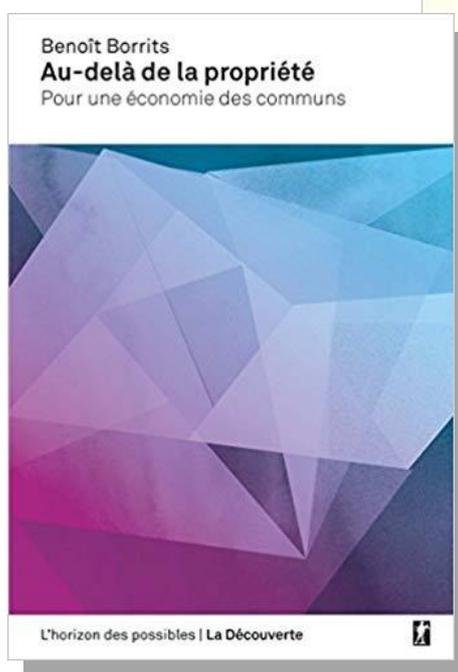
Pour Benoît, aux questions posées par l'exclusion, il nous propose de réfléchir : qui veut les exclure ? Et la réponse est simple : ce sont les entreprises privées qui réclament la défiscalisation, qui veulent toujours plus de croissance pour (selon eux) créer de l'emploi. Mais... c'est tout simplement impossible et réduit notre économie à une notion de marchandise. La solution est donc de partager des revenus et du temps de travail ; diminuer le temps de travail sans diminuer les revenus.

Pour ce qui est du revenu d'existence, son caractère émancipatoire est, selon lui, positif, mais provoque une levée de boucliers dans les classes moyennes.

Quant aux emprunts toxiques, il estime que les taux sur l'euro sont trop forts et il nous rappelle que ce qui fait le profit des entreprises, c'est l'endettement des ménages. L'expérience de LIP nous démontre que si au niveau des entreprises privées le patron a besoin de toi, toi, par contre, tu n'as pas besoin de lui. Certaines expériences telles que les FRALIB inquiètent la bourgeoisie qui ne veut pas la laisser se poursuivre. Et c'est ainsi qu'avec la complicité de Hollande, on a mis au point un outil rendant impossible pour les salariés la contestation d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Toutefois, si la contestation à travers les luttes sociales est freinée, il existe toujours la possibilité de la porter sur le plan politique.

Benoît nous rappelle également que dans son livre «**Voyage en Misarchie**», **Emmanuel DOCKER** prône l'interdiction de la propriété dominante qu'il remplace par la propriété d'usage. Il estime également qu'on ne peut pas être actionnaire d'une entreprise où l'on ne travaille pas.

Pour être précis, il nous a semblé utile de reprendre la 4ème de couverture du livre de Benoît intitulé « **Au-delà de la propriété Pour une économie des communs** ». Voilà donc ce que ce texte nous apprend :



À partir d'une enquête sur le mouvement coopératif, les diverses approches de la propriété collective au ^{xix}^e siècle, l'étatisation soviétique, la socialisation espagnole de 1936 et la tentative de correction autogestionnaire des communistes yougoslaves, ce livre propose de penser un au-delà à la propriété productive, qu'elle soit privée/capitaliste ou collective. Il montre que, jusqu'ici, deux grandes formes de propriété collective ont été expérimentées : la coopérative et l'étatisation des moyens de production. Dans la première, le capital, même second, tend à reprendre le dessus en cas de succès de l'entreprise. Dans la seconde, elle induit une concentration du pouvoir excluant ceux au nom de qui elle a été réalisée. Ces échecs sont inhérents à la notion même de propriété : excluante et centralisatrice par nature. Même collective, une propriété reste un instrument d'oppression.

Le ^{xx}^e siècle a été porteur d'innovations qui permettent d'envisager la disparition de la notion de propriété productive : les cotisations sociales, car elles contestent le régime de la propriété par l'imposition de règles de distribution des revenus, et le financement des actifs des entreprises par endettement, car il ouvre la voie à la disparition des fonds propres. Le prolongement de ces innovations permet de relativiser la notion même de propriété et d'envisager que travailleurs et usagers d'une unité de production puissent avoir sur elle un droit de codirection. L'unité productive devient ainsi un commun à côté d'autres communs assurant des tâches de financement des actifs, de mutualisation des investissements, de redistribution et de péréquation des revenus. C'est l'articulation de ces différents communs qui permet d'envisager la disparition totale de la propriété productive.

SYNTHESE DES PRESENTATIONS ET ECHANGES AUTOUR DES PROBLEMATIQUES ECONOMIQUES

Jean-Yves CAUSER

Afin de revenir sur ce qui a pu être dit et échangé, je propose dans un premier temps de reprendre ce qui s'inscrit dans une forme de continuité de nos débats de la veille, pour ensuite, évoquer des éléments qui ressortent plus fortement. En dernier lieu, j'aborderai ce qui me semble davantage resté en suspens... J'introduis ces trois axes, avec une citation et trois réflexions inspirées et suggérées par la qualité des présentations ou des échanges.

D'abord, sur ce qui nous réunit et nous mobilise, il me vient à l'esprit ces mots de Mark Anspach : « *Sur l'autel du marché, les victimes sont anonymes* ». Et puis je souhaite, en quelques sorte, contribuer aux débats en reprenant brièvement trois points :

- La question de la dignité évoquée par Brigitte (et corrélée avec celle de respect mentionné par Roger), est centrale pour ne pas rester dans cette perspective d'être dans l'impossibilité d'accueillir toute la misère du monde... En effet, il s'agit plutôt d'accompagner des êtres en quête de dignité. Mes résultats d'enquête sur l'association TAPAJ le démontrent : un jeune à qui on propose un travail l'accepte pour aussi ces raisons ;
- Le deuxième point concerne la notion faussement nouvelle d'un revenu d'existence à accorder et versé « inconditionnellement en reconnaissance du droit de vivre » car cette idée a plus de deux siècles (Daniel GOUJON, 1995, dans Mutations technologiques, économie distributive et revenu minimum) ;
- Enfin, le statut évoqué d'auto entrepreneur est, à mon avis, l'illustration d'une mise en cause d'un processus civilisationnel basé sur l'acquisition de propriétés sociales (Robert Castel) pour tous les non possédants de propriétés matérielles ou financières et les dépossédés de droits.

Revenir à la synthèse et ce qui s'inscrit dans le prolongement des débats de la veille m'incite à parler de reliance, à savoir notre recherche de lien social dans la confiance et aussi la confiance dans la force de ce lien... c'est ce qui permet à des femmes mobilisées dans un mouvement social comme celui des "Lipp", de se donner publiquement des espaces de paroles en parvenant à mieux maîtriser leurs émotions. C'est aussi ce sentiment de fraternité si justement évoqué par Roland qui a pu être l'un des acteurs et observateurs engagé dans cette lutte sociale. Le fait de se confronter ici au pouvoir patronal nous rappelle combien, selon les mots de Roland, « *le patronat et ses représentants, dans leurs désirs ou velléités de revanche, peuvent avoir la dent dure* ».

Je reprendrais aussi cette de s'engager in situ... car ce sont bien des acteurs concrets qui ont une part de responsabilités dans tout ce qui peut arriver et les propos de Jean-Jacques une certaine politique municipale et une gestion associative illustrent parfaitement la teneur de décisions injustes, inadaptées et même absurdes.

Ce qui revient avec plus de force réside dans la nécessité de poser les bases d'un nouveau projet sociétal et alternatif du vivre ensemble se heurtant cependant aux discriminations, aux inégalités, à la violence et à l'aliénation.

Pour cela, il nous faut, selon Benoit, nous inscrire dans une entreprise collectivement partagée d'émancipation et, plus précisément, celle qui concerne « l'expropriation des actionnaires ».

Yvette nous invite, quant à elle, à concrètement réfléchir sur l'accès aux droits et fait, dès lors implicitement, référence à tous ceux qui œuvrent dans une dynamique associacionniste en direction et avec tous les sans (les sans-papiers, les sans domicile, les sans toit, emploi etc...). Nous indignés sur l'évolution d'un monde où les inégalités et les nuisances environnementales qui ne cessent de croître, ne suffit plus ! Dans nos sociétés où règne une minorité d'individus, de « premiers de cordée », qui ne cessent de s'enrichir, en veulent toujours plus et n'en n'ont jamais assez (pour faire quoi ?), nous savons que la vraie misère, la plus grande est celle qui occupe, voire même gangrène, leurs cerveaux. Pour le coup, nous n'avons pas à l'accueillir, à la tolérer ou encore moins à l'accepter.

Je terminerai cette synthèse en citant une deuxième fois l'anthropologue Mark Anspach : « *Nous ne donnons pas pour recevoir mais pour faire ivre une relation* » et en rappelant quelques points restés en suspens ». Ceux-ci se résume en trois axes suggérés par Benoit :

- Faire mieux connaître les expérimentations d'autogestion ou de cogestion et tout ce qui peut en être tiré comme retours positifs ;
- En faire, au sein de nos réseaux, la promotion ;
- Continuer à les susciter et à les élaborer dans la saisie des opportunités ou occasions qui se présentent. Marcel a très justement remarqué que l'on pouvait y trouver, à propos des projets et des membres actifs de la MCM, l'ADN partagé et de base du militant alternatif.

Pour clôturer en quelque sorte cette intervention et le débat fort intéressant qui suivit et dont il a été difficile de reprendre les éléments essentiels, nous vous livrons cette petite histoire qui nous prouve que si les uns sont passionnés par l'environnement, la nature, la vie, d'autres sont obsédés par l'appât du gain, l'argent, la monnaie, la spéculation. Cette petite histoire, c'est l'histoire du grillon.

Un Américain se promenait un jour dans les rues de Manhattan avec un Indien Sioux. Il y avait du monde, de la circulation du bruit. Et à un moment donné, le Sioux lui dit : « Stop, arrête-toi, j'entends un bruit ». Et il se dirige vers un mur et découvre une petite fente dans laquelle émergeait une touffe d'herbe. L'Indien plonge la main dans la fente et en retire un grillon.

L'Américain, ébahi, lui dit : « Comment fais-tu pour entendre le bruit de ce grillon ? Oh, c'est certainement parce que tu es indien et que tu as une ouïe très fine. – Non non, réplique l'Indien Sioux, je n'entends pas mieux que toi, par contre je suis un homme de la nature, la terre qui m'entoure, c'est ce qui me fait vivre. Voilà pourquoi le bruit d'un grillon m'est familier. Mais, regarde, d'autres que moi sont familiers à d'autres bruits... »

Et Il met la main dans sa poche, en retire une poignée de pièces de monnaie sonnantes et trébuchantes et les jette sur la chaussée encombrée de voitures et... d'un seul coup les voitures s'arrêtent, les chauffeurs baissent les vitres de leur véhicule pour chercher l'argent, la monnaie, le bonheur (pour eux).

Sur cette note quelque peu poétique et pour clore ces deux journées, nous vous livrons quelques phrases de conclusion de **Roger WINTERHALTER**.

« C'était assez difficile de préparer cette rencontre : on est toujours dans la période des vacances d'été, certaines sont absents, d'autres pensent encore à autre chose, mais je suis néanmoins satisfait du résultat et tiens tout d'abord à remercier celles et ceux qui m'ont aidé au niveau de la Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse et des militants d'Alternatives et Autogestion de Mulhouse (je pense à Marie, à Mohammad, à Brigitte...).

Et... j'avoue qu'une fois encore c'était un plaisir de se rencontrer tous ensemble, avec nos différences et nos diversités.

- Les méthodes d'animation ont permis à toutes et à tous de s'exprimer ;
- Le contenu de nos débats était intéressant et motivant ;
- Une volonté d'expérimenter a ressurgi de l'ensemble de nos débats ;
- L'utopie a été présente tout au long de nos débats ;
- Et... le plaisir (c'est primordial) aussi.

En fait, nous étions à l'aise, il n'y avait pas de tension et ça donne envie de se revoir, de poursuivre le combat, nos réflexions et les expériences qui en découlent. Alors, comme on disait en mai 68 :

« **la lutte continue, continuons le combat** ».



IL
FAUT
PARTAGER

L'A
LE SA
LE POU
VOIR



<http://alternatives-et-autogestion.org>

0112